



**Maison de l'Emploi
et de la Formation**
du Pays de la Région Mulhousienne

Etude | Février 2012



LES DYNAMIQUES CONTRASTÉES DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LA RÉGION MULHOUSIENNE

RÉDUIRE
les inégalités sociales et sociales
à l'accès à l'emploi

ACCUEILLIR
et accompagner des personnes
à la recherche d'un emploi

DÉVELOPPER
une stratégie partagée

ANIMER
la gestion territoriale des emplois
et des compétences

CONTRIBUER
au développement local





SOMMAIRE

Note méthodologique page 4

Introduction page 7

**Première partie : Le marché du travail
et ses évolutions récentes** page 8

1. Le chômage et ses évolutions récentes
2. Les évolutions du tissu économique

**Deuxième partie : Créations et destructions
d'emplois** page 12

1. Dans l'économie locale
2. Dans les activités industrielles et le BTP
3. Dans les activités commerciales
4. Dans les activités de services
5. Zoom sur le travail intérimaire
6. Quelle gestion de l'emploi en temps de crise ?

Troisième partie : Offre et demande d'emploi page 26

1. L'offre et la demande d'emploi dans les principales familles de métiers
2. Les métiers offrant le plus d'opportunités
3. Analyse des projets de recrutement

Annexes page 33

- Glossaire
- Liste des regroupements d'activités opérés
- Les mouvements d'emploi détaillés
- Les offres et les demandes d'emploi dans les autres métiers

Note méthodologique

Démarche et intentions

En 2007, la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays de la région mulhousienne (MEF) a réalisé une étude sur les mouvements d'emploi de 1999 à 2005. Il s'agissait alors d'apprécier le marché de l'emploi, non pas au travers du solde des créations d'emplois, mais par le biais des destructions, des réallocations et des créations d'emploi. Ce travail a mis en évidence l'importance de la fluctuation du marché de l'emploi, et amené un regard différent sur les secteurs économiques constitutifs du territoire (industrie, textile, tertiaire...).

Ce travail a constitué un socle de réflexion pour le démarrage début 2009 d'une Gestion Territoriale des Ressources Humaines et le lancement en 2011 du site monmetierdedemain.com consacré aux transitions professionnelles (identification de métiers fragiles et de métiers porteurs ainsi que de passerelles possibles).

La présente étude n'est pas qu'une simple actualisation de l'étude de 2007, elle a également pour objectif d'apprécier l'impact de la crise et les effets de l'intérim tout en mesurant la vitalité du marché de l'emploi local.

Elle vise donc à mettre en évidence la détection d'opportunités dans la relation à l'emploi notamment au travers des taux de rotation de la main d'œuvre et des taux de renouvellement, mais également en relativisant

l'approche métiers en tension et l'enquête BMO au regard de la Déclaration Unique d'Embauche : il y a un paradoxe entre la rétractation du volume d'emploi et la réalité des flux de recrutement.

L'étude de l'impact de la crise, notamment sur les secteurs créateurs d'emploi, s'inscrit dans la continuité de travaux menés en 2011 sur les secteurs porteurs d'emploi.

Enfin, le présent document ne tient pas compte de la dimension transfrontalière du territoire mulhousien. Des travaux conjoints avec l'agence pour l'emploi de Fribourg sur les caractéristiques des secteurs porteurs de part et d'autre de la frontière prendront corps dans une étude à paraître à la fin du second trimestre 2012.

La stratégie de la MEF ne consiste pas à simplement observer, mais à croiser avec vigilance les différentes sources d'information au regard d'une réalité de terrain et de traduire ces informations en actions opérationnelles concrètes.

Par cette vision plus fine, il s'agit bien de mettre en évidence les profils, les compétences, les niches d'activité et des rebonds qualitatifs pour les demandeurs d'emploi.

« Créations et destructions »

Source : Les données analysées dans ces pages sont toutes issues de Pôle emploi, base UNISTATIS.

Elles concernent donc les salariés privés. Les données 2010 sont provisoires. Le niveau d'analyse est la NAF 700 qui présente le tissu économique en 732 activités économiques.

Pour chaque activité ont été calculés :

- un taux de création d'emplois qui correspond à la somme des emplois dans les activités où l'emploi a progressé d'une année sur l'autre, rapportée aux effectifs moyens de l'année.
- un taux de destruction d'emplois qui correspond à la somme des emplois supprimés dans les activités où l'emploi a régressé d'une année sur l'autre, rapportée aux effectifs moyens de l'année.

La soustraction du taux de destruction au taux de création aboutit au calcul d'un taux de création (ou de destruction) nette d'emplois.

La somme des valeurs absolues du taux de création et du taux de destruction correspond au taux de réallocation de l'emploi. Ce taux doit être appréhendé avec précaution dans la mesure où une même valeur peut être obtenue indifféremment avec un taux de création et un taux de destruction moyens, ou avec un taux de destruction élevé et un taux de création faible...

Le taux de réallocation divisé par deux permet de calculer le taux de rotation de la main d'œuvre.

Le dernier est le taux de renouvellement qui correspond à la somme en valeur absolue des entrées (mesurée par les Déclarations Uniques d'Embauche (DUE) et du solde net d'emploi entre deux années, rapportée aux effectifs

moyens de l'année.

Limite méthodologique : Deux changements de nomenclature sont intervenus sur la période d'observation. De ce fait certaines activités ont été reclassées. Lorsque ces reclassements concernent de gros volumes d'emplois, ils sont assez facilement repérables. Par exemple, dans la chimie, entre 2006 et 2007, la NAF 2013 passe de 30 à 901 salariés et

la NAF 2014 passe de 1 019 à 69. Dans ces cas, des redressements ont été effectués.

Mais lorsque les volumes d'emploi concernés par ces changements sont faibles, ils ne sont pas repérables. De ce fait, il est possible qu'une partie des variations observées entre 2003 et 2004 (passage à la NAF rev 1) et 2007/2008 (NAF rev 2) soit liée à ces changements de nomenclature.

« Offre et demande d'emploi »

Pour analyser l'offre et la demande d'emploi, nous disposons d'une unique source : Pôle emploi. Pour une année donnée, il est possible de dire combien de demandeurs d'emploi sont entrés dans le dispositif (DEE), combien d'offres d'emploi sont entrées (OEE) et combien de demandeurs d'emploi sont sortis du dispositif (DES).

Le problème que pose l'exploitation de ces données est qu'une partie importante de l'offre d'emploi ne transite pas par Pôle emploi, malgré l'obligation légale faite aux employeurs de transmettre leurs offres au service public de l'emploi.

Cela explique en partie qu'il n'y ait pas de corrélation entre le nombre d'offres d'emplois entrantes et le nombre de demandeurs d'emploi sortants. Les analyses qui suivent sont donc sujettes à caution dans la mesure où pour certains métiers, des canaux de recrutement peuvent exister dont les statistiques ne rendraient pas compte.

Les demandes et les offres d'emploi recensées par Pôle emploi sont listées par code ROME (répertoire opérationnel des métiers et des emplois).

Dans un premier temps, les métiers ont été regroupés en 20 catégories (tableau ci-dessous).

Dans un second temps, pour éliminer les offres et les demandes en très petit nombre, n'ont été retenus pour chacun des groupes de métiers constitués, que les 10 métiers les plus demandés.

Pour chacun de ces métiers, un ratio offres/demandes d'emploi a été calculé, ce qui permet de connaître les métiers pour lesquels il y a à priori une plus ou moins grande facilité à trouver un emploi.

	DEE	repart DEE		OEE	repart OEE	
		en %			en %	
A agriculture, espace vert, environnement	526	1,5	125	0,9		
B artisan d'art	156	0,4	22	0,2		
C banque et assurance	313	0,9	121	0,9		
D métiers de la vente	6317	18,2	2144	16,2		
E Communication	295	0,8	71	0,5		
F travaux publics et bâtiment	4463	12,8	1247	9,4		
F tourisme, hôtellerie et restauration	2789	8,0	1066	8,1		
H ingénierie technique indus	702	2,0	239	1,8		
H2 métiers industriels	4252	12,2	2633	19,9		
I maintenance, installation	1059	3,0	652	4,9		
I2 mécanique auto	594	1,7	175	1,3		
J santé	914	2,6	501	3,8		
K social	2099	6,0	658	5,0		
K2 administration	254	0,7	128	1,0		
K3 enseignement, formation, recherche	342	1,0	163	1,2		
K4 nettoyage et surveillance	2716	7,8	711	5,4		
L arts et spectacle	132	0,4	13	0,1		
M direction et assistance d'entp	3213	9,2	1202	9,1		
M2 système d'information	209	0,6	115	0,9		
N transports et logistique	3445	9,9	1254	9,5		
Total	34790	100,0	13240	100,0		



Introduction

Pour analyser le marché du travail, deux indicateurs sont généralement utilisés : le taux de chômage et les effectifs salariés des différents secteurs.

A l'examen de ces indicateurs (**première partie**), il ressort que la situation du marché du travail dans la région mulhousienne est préoccupante. Elle se caractérise, d'une part, par un taux de chômage croissant et, d'autre part, par des pertes d'emplois importantes, dans les activités industrielles notamment.

Néanmoins, et sans vouloir minimiser ces faits, ces indicateurs ne rendent que très imparfaitement compte de la réalité du marché du travail et de ses dynamiques. En effet, un secteur peut globalement perdre des effectifs salariés mais certaines de ses branches peuvent créer de l'emploi. L'examen détaillé des activités, à un niveau fin, s'impose. Il constitue la **deuxième partie** de cette étude.

L'enjeu numéro un est de mieux comprendre le fonctionnement de ces secteurs. Le calcul d'indicateurs, comme le taux de création nette d'emploi, le taux de réallocation ou de renouvellement, permet de prendre la mesure de la réactivité des activités à la conjoncture. Alors que certaines privilégient une certaine stabilité de l'emploi, d'autres font de l'emploi une variable d'ajustement majeure. Cela se traduit par des mouvements d'emplois importants, à la hausse comme à la baisse. Le recours croissant à l'intérim s'intègre dans ces stratégies de gestion de la main d'oeuvre.

Le second enjeu est de voir si les activités constitutives d'une branche ont un fonctionnement homogène ou si certaines activités ont un fonctionnement propre.

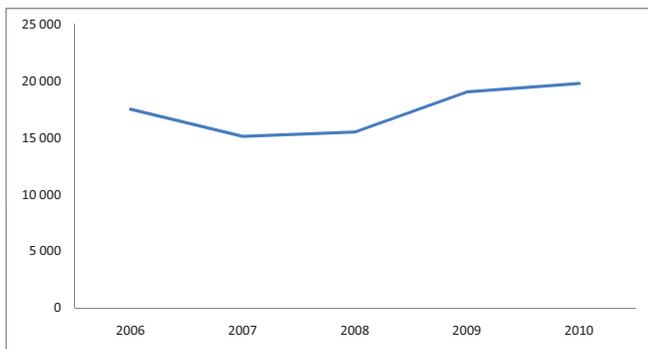
Enfin, le troisième enjeu est d'éviter l'idée courante mais partiellement fautive qui voudrait que l'industrie ne crée plus d'emploi à l'inverse des services notamment. Certaines activités industrielles créent de l'emploi et certaines activités tertiaires en perdent. Il ne s'agirait pas d'arrêter de former des jeunes aux métiers industriels sous le faux prétexte qu'il n'y a plus d'emplois en ce domaine et de les orienter vers des activités de services sans débouchés !

L'idée que certains secteurs, bien que globalement en perte d'emplois, sont recruteurs peut être confirmée par l'étude de l'offre et de la demande d'emploi (**troisième partie**) qui permet de caractériser la structure de l'emploi local.

Le marché du travail et ses évolutions récentes

LE CHÔMAGE ET SES ÉVOLUTIONS RÉCENTES

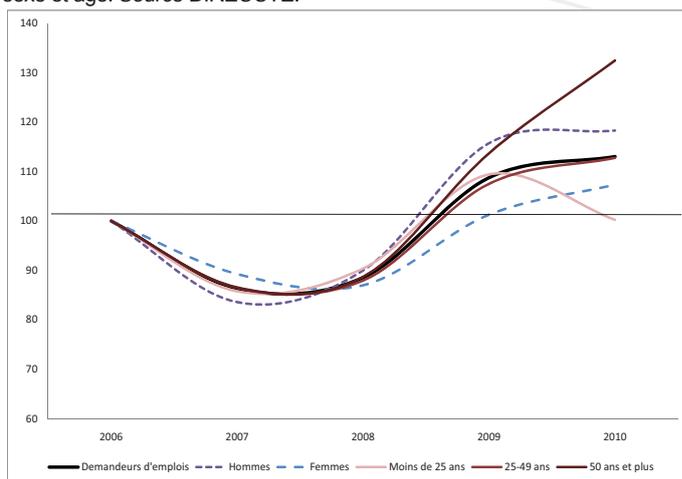
Les demandeurs d'emploi de catégories A,B,C. Source DIRECCTE.



Le chômage a régressé entre 2006 et 2007 puis s'est stabilisé de 2007 à 2008. 15 500 personnes sont alors inscrites comme demandeurs d'emploi auprès des services de Pôle emploi. En 2008 survient la crise, qui génère une forte remontée du chômage. 3 539 personnes de plus sont inscrites, soit une augmentation de 23% en un an. Entre 2009 et 2010, le nombre de chômeurs continue de croître, mais à un rythme moindre. 746 chômeurs additionnels sont dénombrés soit une croissance de 4% par rapport à 2009.

Tout le monde n'est pas également concerné par le chômage. Certaines catégories de population sont davantage fragiles.

Evolution en base 100 : 2006 des demandeurs d'emploi de catégories A,B,C. Par sexe et âge. Source DIRECCTE.



Une évolution différenciée du chômage selon le genre

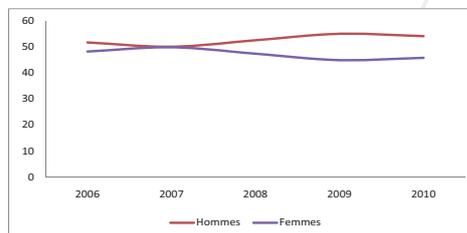
Ainsi, l'évolution en base 100 (2006) montre que le chômage des femmes et des hommes ne suit pas la même courbe. Entre 2008 -année de la crise- et 2010, le nombre de chômeurs hommes a augmenté de 31%, quand les chômeurs femmes n'ont crû "que" de 23%.

Cela peut s'expliquer de deux manières :

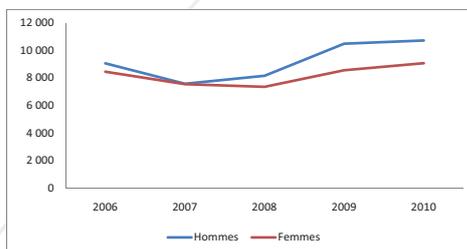
La première consiste à penser que les activités industrielles, fortement masculines, ont été plus durement touchées par la crise, ce qui expliquerait l'augmentation plus forte du nombre d'hommes au chômage.

La seconde mettrait en avant le fait que les femmes, plus que les hommes ont renoncé à s'inscrire à Pôle emploi, en anticipant leur faible chance de trouver un emploi.

Part des hommes et des femmes parmi les DE de catégories A,B,C. Source DIRECCTE.



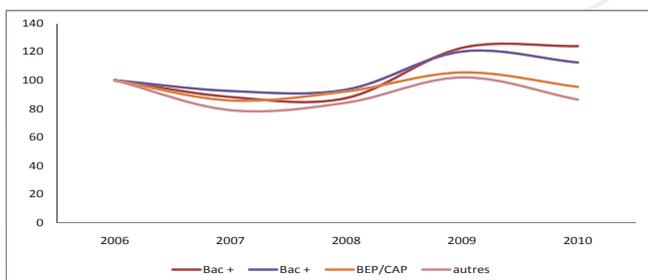
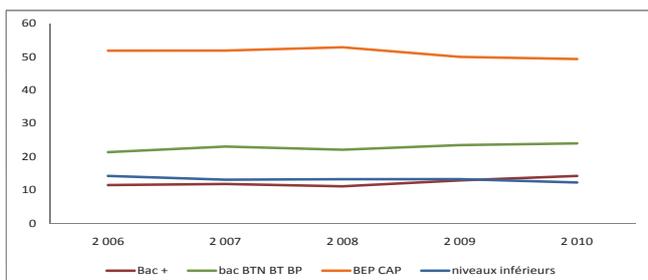
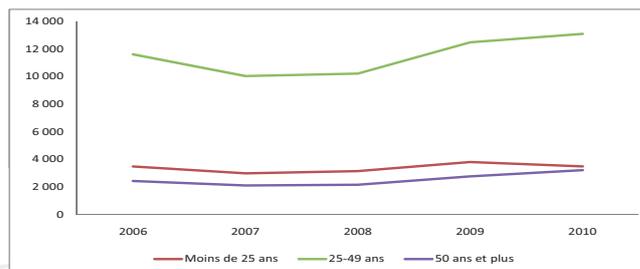
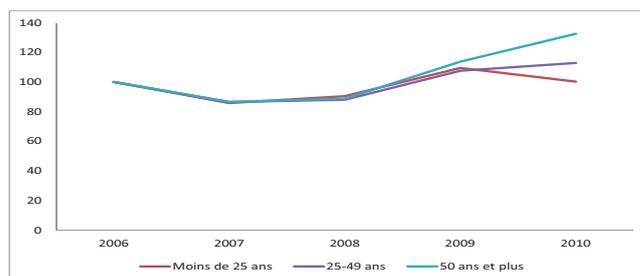
Nombre d'hommes et de femmes parmi les DE de catégories A,B,C. Source DIRECCTE.



Des classes d'âge différemment concernées par le chômage

Les personnes âgées de 25 à 49 ans forment "naturellement" la plus grande partie des chômeurs : 66% en 2010, pour 18% de moins de 25 ans et 16% de 50 ans et plus.

Si, jusqu'en 2008, les trois classes d'âge bénéficient également de l'embellie, les courbes divergent depuis. La part des plus de 50 ans croît nettement. Ils représentaient 14% des chômeurs en 2008, ils en représentent 16% en 2010. A l'inverse, la part des jeunes chômeurs baisse sur la période. Ils représentaient 20% des chômeurs, ils n'en représentent plus que 18%. La part des 25-49 ans est stable.



Le niveau de diplôme est également discriminant

On sait, de manière générale, qu'être diplômé accroît les chances de trouver un travail. Plus le niveau de diplôme est élevé, plus le taux de chômage de la population concernée est bas. Ainsi, en 2010, les jeunes de moins de 25 ans ayant un diplôme supérieur au Bac ne forment que 14% des chômeurs de cette classe d'âge, ceux ayant le Bac en forment 24%, la grande masse (50%) des chômeurs étant constituée de jeunes de niveau CAP/BEP.

La première surprise vient de ce que les jeunes ayant des niveaux de formation moindre ne représentent que 12% des chômeurs.

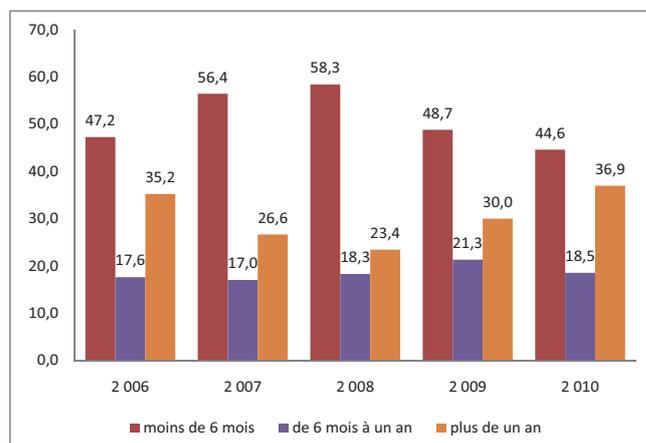
La seconde surprise est que l'évolution du chômage est moins favorable aux jeunes diplômés. De 2006 à 2010, leur part parmi les jeunes chômeurs croît, tandis que la part des BEP/CAP et des sans diplômes décroît.

Au final, de plus grandes difficultés à trouver un emploi

Le graphique ci-contre décrit deux courbes opposées. De 2006 à 2008, la part des chômeurs de courte durée (moins de 6 mois) tend à croître dans le même temps que la part des chômeurs de longue durée se réduit. Les chômeurs ne restent pas au chômage, arrivent dans des délais assez courts à trouver un emploi.

Depuis 2008, la tendance inverse est observée. La part des chômeurs de longue durée augmente sensiblement à mesure que la part des chômeurs inscrits depuis moins de six mois recule. Ce mouvement traduit donc de plus grandes difficultés à trouver un emploi.

Part des demandeurs d'emploi selon l'ancienneté au chômage. Source Pôle emploi.



LES ÉVOLUTIONS DU TISSU ÉCONOMIQUE

Deux graphiques suffisent pour présenter la situation. Le premier est relatif à l'évolution des effectifs salariés privés dans la région mulhousienne ; le second, traduit en base 100, permet de mieux comparer les évolutions des divers secteurs.

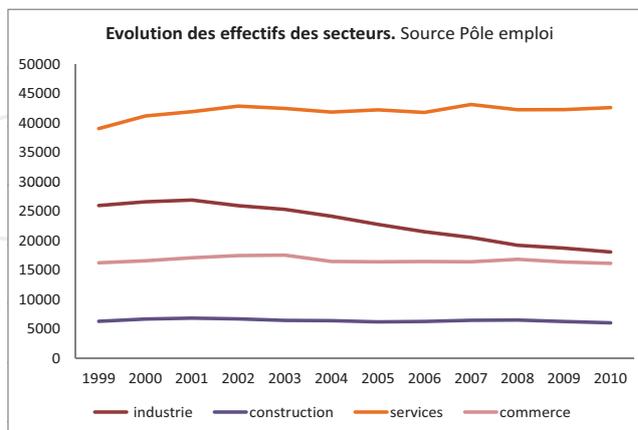
Les évolutions des effectifs salariés moyens ne sont pas favorables. Au plus haut, les effectifs salariés moyens s'élevaient à 92 974 personnes pour 2001/2002. La moyenne des années 2008/2009 s'établit à 84 330 salariés, soit une perte de 8 644 postes ce qui équivaut à une baisse de 9%.

La crise a engendré une accélération des pertes d'emplois salariés. Entre 2006/2007 et 2008, la perte est aux alentours de 0,6% par an. Entre 2008 et 2009, elle atteint 1,7%.

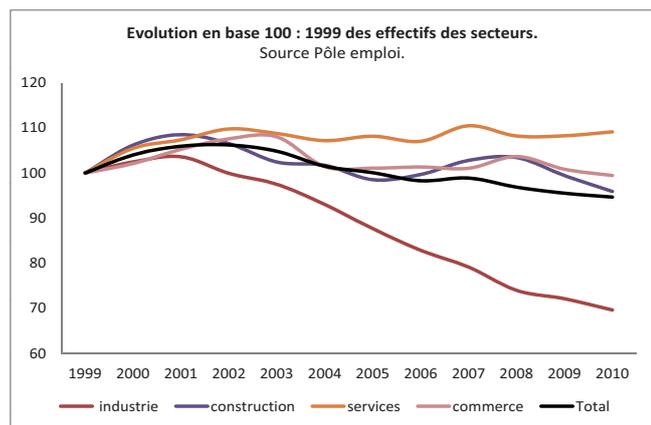
Toutes les activités ne sont pas également concernées.

L'industrie a perdu 7 305 postes entre 2000 et 2009. La construction et le commerce ont à peu près les mêmes effectifs à ces deux dates. Les services ont vu leurs effectifs augmenter sensiblement : + 2 218 postes. Ces postes créés ne suffisent évidemment pas à compenser les pertes subies dans l'industrie.

Evolution des effectifs salariés moyens par secteur dans la région mulhousienne. Source Pôle emploi. (données 2010 prov.)



Evolution des effectifs salariés moyens par secteur dans la région mulhousienne en base 100 : 2000. Source Pôle emploi. (données 2010 prov.)



Traduites en base 100, les évolutions des différents secteurs apparaissent beaucoup plus différenciées et ne sont pas homogènes dans le temps.

Dans l'industrie, depuis 2000/2001, les effectifs connaissent une baisse régulière et d'ampleur égale.

Après avoir été au plus haut en 2001/2002, les effectifs moyens du BTP ont décliné (-545 postes) jusqu'en 2005/2006. Les années 2007 et 2008 ont vu le BTP regagner des salariés (+216), mais la crise a conduit à un repli à 6 479 postes, soit un retour au niveau des années 2004/2005.

Le commerce connaît des évolutions assez heurtées. En 2002/2003, le secteur occupait 17 511 salariés. Ces effectifs ont connu une baisse brutale jusqu'en 2005 (-1 065 postes). Depuis, les effectifs oscillent autour de 16 500 postes. Globalement, le secteur n'est plus créateur d'emplois.

Le secteur des services enfin a, comme le commerce, connu son plus haut niveau en 2002/2003 avec 42 498 salariés. Ces effectifs ont ensuite baissé à 41 854 postes en 2005/2006 (soit -644 postes). Ensuite, les effectifs sont repartis à la hausse, mouvement auquel la crise de 2008 a donné un coup d'arrêt.

Créations et destructions d'emplois

Comme cela vient d'être montré, les effectifs des activités industrielles régressent. Il est assez peu probable qu'il en aille autrement dans un avenir proche. Dans les secteurs les plus mondialisés, soumis à la concurrence internationale, le maintien de l'activité passe généralement par la croissance de l'intensité capitaliste, ce qui se traduit tout aussi généralement par des réductions d'effectifs.

D'un autre côté, les effectifs salariés des services augmentent, dans des proportions moindres. D'ailleurs, suivant les périodes, les services peuvent également perdre des emplois, comme ce fut le cas entre 2002/2003 et 2005/2006. Ce secteur ne peut donc être vu comme le secteur qui garantirait absolument l'avenir. D'autant que les activités de services sont déjà bien développées dans la région mulhousienne.

Pour aller plus loin, une analyse fine des mouvements d'emplois au sein des différents secteurs va être menée. Elle s'appuie sur une étude antérieure menée par l'INSEE qui notait que "les créations nettes d'emplois ne sont que la partie visible de l'iceberg" (1). En effet, les évolutions nettes de l'emploi total masquent des mouvements bruts d'emplois beaucoup plus importants.

1) Richard Duhautois, INSEE, "les créations nettes d'emplois : la partie visible de l'iceberg", *INSEE PREMIERE*, N° 1014, mai 2005.

Ainsi, pour la période 1995-2001, on dénombre en France 17,6 millions de mouvements annuels pour un solde net de 1,6 millions d'emplois. Ceci est lié au fait que des entreprises apparaissent et disparaissent mais aussi au fait que des entreprises embauchent puis licencient avant d'éventuellement réembaucher. Ou encore qu'au sein d'une même branche, certaines activités détruisent des emplois dans le même temps que d'autres en créent.

L'étude des mouvements d'emplois intrasectoriels permet de voir, au-delà des créations ou destructions nettes d'emploi, les dynamiques de l'emploi dans les différentes activités.

Le calcul d'un taux de réallocation de l'emploi permet de savoir quelles sont les activités qui présentent une certaine stabilité ou permanence de l'emploi ou, au contraire, celles qui présentent une forte rotation du personnel.

Cette analyse met donc en lumière les "stratégies" de gestion de la main d'oeuvre dans les différentes activités. Certaines tendent à faire des ressources humaines une variable d'ajustement, ce qui se traduit par de forts mouvements d'emploi, d'autres ont une gestion à plus long terme de leurs ressources.

Enfin, en descendant au niveau le plus fin, il est possible de repérer les activités créatrices d'emplois, quand bien même leur secteur serait destructeur d'emplois.

Dans l'économie locale

Aperçu d'ensemble

A l'exception de l'embellie de 2006/2007, l'économie de la région mulhousienne n'est plus créatrice nette d'emplois salariés depuis 2002.

De 2002 à 2003, le taux de création est positif mais en chute libre. Il finit par s'établir à 0,1%. Cela signifie que certaines activités créent de l'emploi, mais ils ne représentent que 0,1% des effectifs moyens de l'année 2003.

Dans le même temps, le taux de destruction d'emplois croît. Il est nul en 2000 et 2001, mais il atteint 1,2% en 2003. Les destructions s'accroissent encore en 2004, avant de prendre un rythme moins soutenu, aux alentours de 2%, en 2005 et 2006. Pendant ce temps, de 2003 à 2006, la création d'emplois est atone. L'économie locale perd donc des emplois.

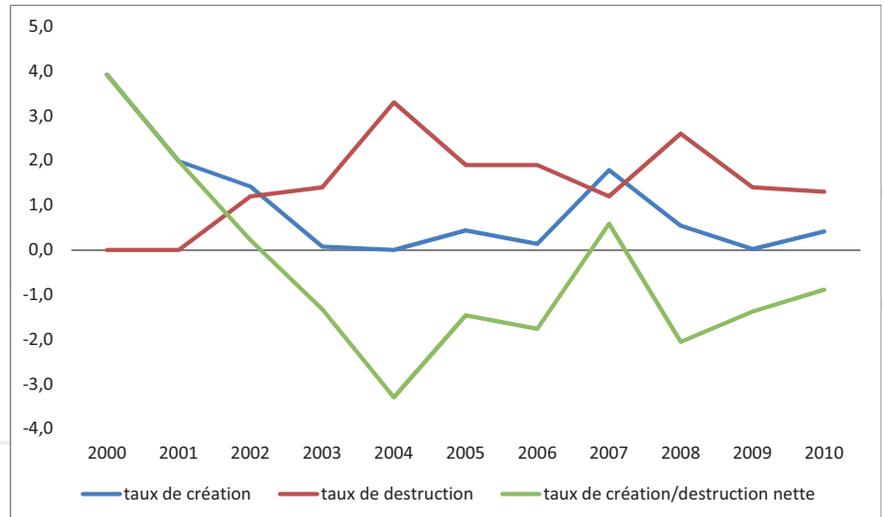
On comptait, en 2002, 92 997 salariés, ils ne sont plus que 86 052 en 2006, soit une perte de 6 945 postes.

Entre 2006 et 2007, la situation s'améliore. Le territoire redevient même créateur net d'emplois. Peu d'activités perdent des emplois alors que les volumes créés par ailleurs sont importants. Ce qui permet au territoire d'être globalement et pour la première fois depuis 2002, créateur net d'emplois.

Cette situation est de courte durée puisque dès 2007, on assiste à un double mouvement.

D'un côté, on assiste à un effondrement de la création de postes, qui est nulle en 2009. D'un autre, les destructions d'emplois repartent à la hausse et atteignent 2,6% en 2008, crise oblige. La situation s'améliore légèrement entre 2008 et 2009. Le taux de destruction d'emplois se réduit.

Entre 2009 et 2010, la situation s'améliore légèrement avec des destructions d'emplois stabilisées et un taux de création d'emplois légèrement positif. Le taux de création nette reste cependant négatif, l'économie locale perd encore des emplois, mais à un rythme moindre.



Ce graphique a été élaboré à partir des soldes annuels d'emplois des quatre secteurs (industrie, BTP, commerce et service) et des créations et destructions d'emplois qui y sont constatées.

Approche sectorielle de la création d'emplois

Une perte de dynamique de création d'emplois dans tous les secteurs

Une tendance transversale aux quatre secteurs apparaît. De 2000 à 2006, dans les quatre secteurs, le taux de création d'emplois est orienté à la baisse. En début de période, y compris dans l'industrie, on part de taux d'emplois élevés mais qui chutent très rapidement dans l'industrie et le BTP, pour atteindre à peine 2% en 2003.

Dans les activités tertiaires, la baisse de la création d'emplois est moins brutale, il faut attendre 2006 pour atteindre des taux de création de l'ordre de 3% contre 6 et 8 en début de période.

L'année 2007 marque une exception dans une tendance générale à la baisse de la création d'emplois.

De 2006 à 2007, les quatre secteurs connaissent une augmentation sensible de leur taux de création d'emplois. Il culminera à 7% dans le commerce en 2008. Il atteint 8 à 9% dans les services et le BTP. L'industrie suit le mouvement mais dans une moindre mesure, avec un taux de création d'emplois

qui n'atteint que 4% en 2007.

De 2007 à 2010, la création d'emplois s'oriente à la baisse.

Le BTP est particulièrement concerné puisque le taux de création y est nul en fin 2008. Aucune activité n'a créé de l'emploi. Le taux de création dans le commerce et l'industrie est positif mais en baisse. Cette baisse se poursuit entre 2009 et 2010. Au final, seuls les secteurs des services et du BTP retrouvent une certaine dynamique de création d'emplois de la fin 2008 à 2010.

On notera que le secteur de l'industrie a toujours un taux de création d'emplois plus faible que les autres secteurs.

Approche sectorielle de la destruction d'emplois

Alors que le taux de création d'emplois est sur une pente descendante, la destruction d'emplois est globalement sur une pente ascendante entre 2000 et 2004/2005 et ce dans les quatre secteurs.

Le taux de destruction passe de 3,5 à 6,8 % dans l'industrie, de 1,8 à 5,0 % dans le BTP. La hausse est moins marquée dans le commerce (de 3,3 à 3,6 %) et les services où le taux passe de 2,6 à 4,4%.

Après cette date, les mouvements divergent fortement selon les secteurs.

Dans l'industrie, après une légère baisse du taux de destruction entre 2005 et 2006, le taux de destruction croît jusqu'à atteindre 10% en 2008. Il baisse ensuite fortement. Sont peut-être en jeu le fait que les entreprises ont massivement et "préventivement" réduit leurs effectifs, ou bien les effets des mesures d'aide au maintien en emploi. Il n'en reste pas moins que sur la période 2005/2008, l'industrie qui a un très faible taux de création a également le plus fort taux de destruction d'emplois.

Le BTP, à compter de 2008, se remet à détruire des emplois, dans le même temps qu'il n'en crée plus.

Le commerce, qui connaît une dynamique de création d'emplois dans certaines activités, voit également remonter son taux de destruction qui s'établit à plus de 6% en 2009 pour ensuite redescendre aux alentours de 4% en 2010.

Les services enfin connaissent des évolutions contrastées. Certaines activités créent des emplois entre 2006 et 2007 mais dans le même temps, les destructions d'emplois croissent. Le taux de destruction est de 6,7% en 2008, avant de redescendre là aussi autour de 4% en 2009 et 2010.

Les quatre secteurs sont d'ailleurs aux alentours de ce même taux de destruction de 4% en 2010.

Un solde net largement déficitaire

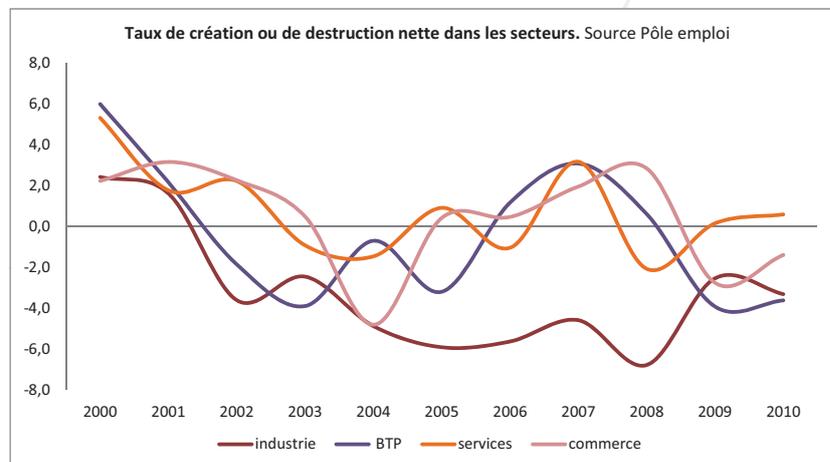
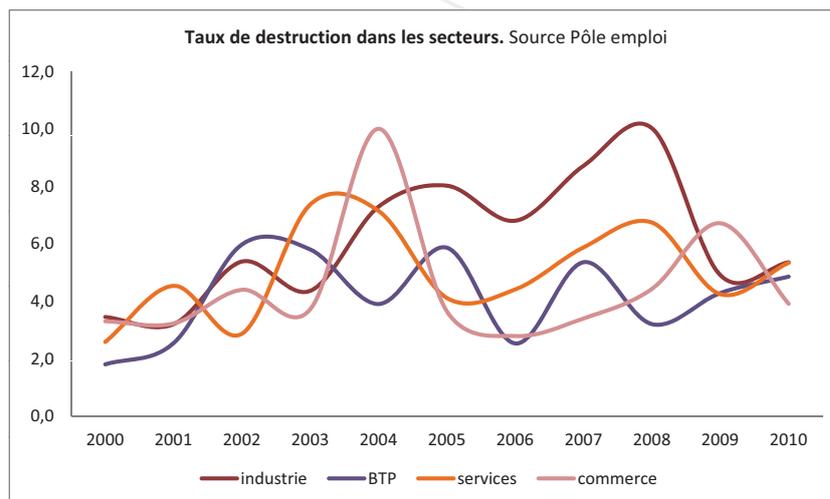
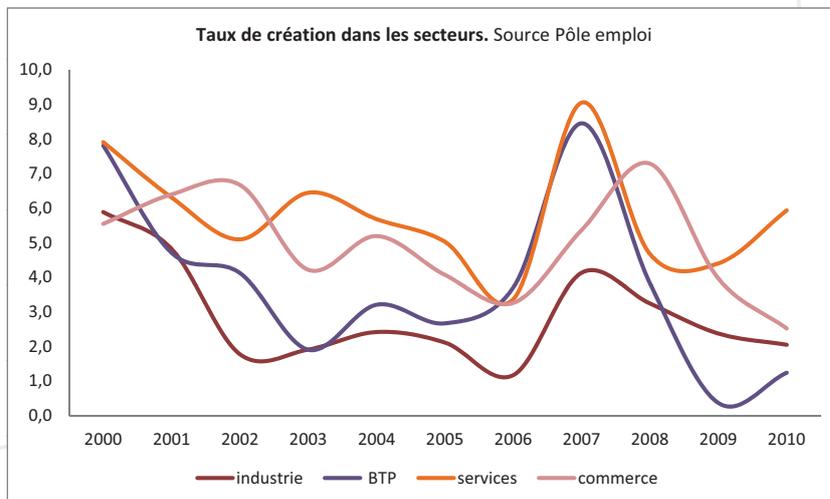
Le solde créations moins destructions d'emplois est déficitaire depuis 2001 dans l'industrie, qui se différencie des autres secteurs qui ont des évolutions assez homogènes : de créateurs nets en 2002, ils deviennent tous destructeurs nets en 2004/2005.

La période 2005/2006 marque une amélioration de la situation. Le commerce, les services et le BTP redeviennent créateurs nets d'emplois. L'industrie restant orientée à la baisse de ses effectifs.

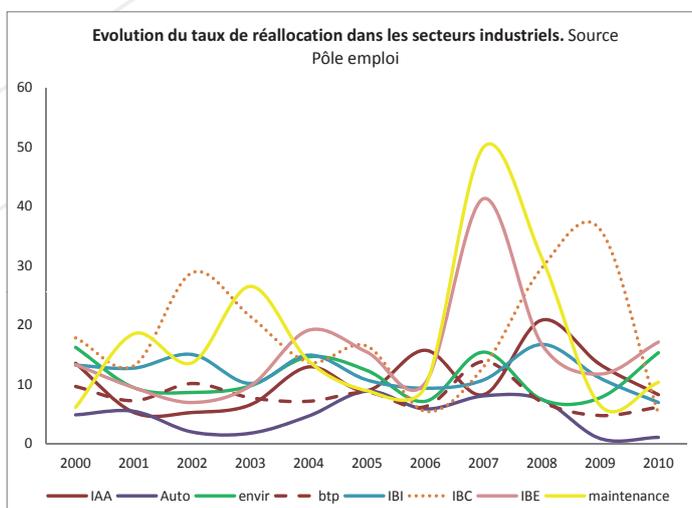
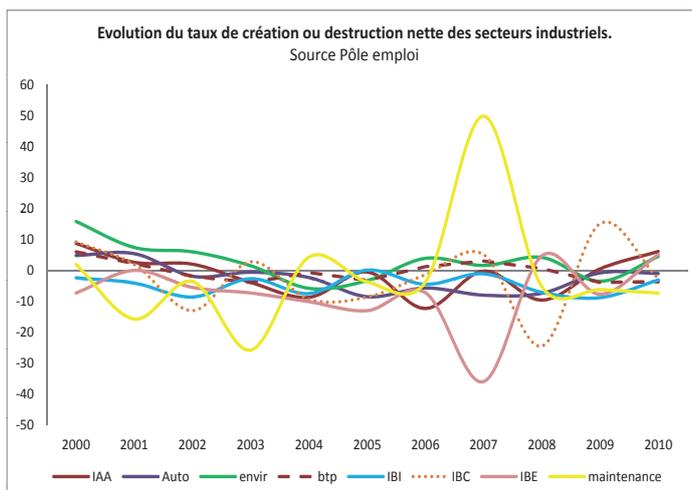
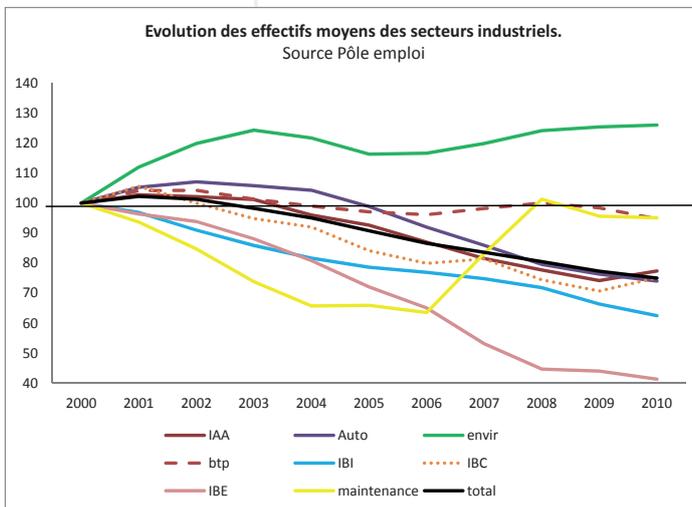
Mais cette évolution positive de l'emploi dure peu car à compter de 2007 le taux de création nette repart à la baisse et en 2008, tous les secteurs sont destructeurs nets d'emplois.

Depuis 2008 la situation ne s'est guère améliorée, seul le secteur des services est redevenu, très légèrement, créateur net d'emplois.

Ces graphiques ont été élaborés à partir des taux de création et de destruction d'emplois constatés dans les principales activités qui composent chacun des quatre secteurs.



Dans les activités industrielles et le BTP



Le détail des activités ainsi qu'un glossaire sont situés en annexes pages 34 et suivantes.

L'évolution des effectifs moyens (en base 100 : 2000) dans les différents sous-secteurs industriels fait apparaître :

- 1 seule branche qui a une évolution positive de l'emploi. Il s'agit de l'ensemble d'activités liées à la production d'électricité et à l'environnement. Mais cela ne concerne qu'un volume réduit de postes.
- 2 branches : le BTP et la maintenance qui conservent leurs effectifs. A noter pour la maintenance un redressement notable de l'emploi depuis 2006.
- Les autres ensembles d'activités industrielles perdent de l'emploi. Plus précisément,
 - L'automobile, les industries agroalimentaires (IAA) et les industries des biens de consommation (IBC) ont des pertes d'emplois conformes à la "moyenne" du secteur industriel local ;
 - les industries des biens intermédiaires (IBI) et surtout des biens d'équipement (IBE) ont des pertes d'effectifs nettement plus élevées que dans l'ensemble de l'industrie locale.

En début de période, rares sont les branches qui ne sont pas créatrices nettes d'emplois : y échappent les IBI et le BTP.

Les mouvements sont alors homogènes, hormis dans les IBI et les IBC où créations et destructions peuvent se succéder d'une année sur l'autre.

A partir de 2003, le changement est radical. D'une part, dans toutes les branches, les destructions sont supérieures aux créations d'emplois.

D'autre part, les rythmes se font cycliques dans quasiment toutes les branches. En témoignent les IAA (comme dans les IBI, les IBE et les IBC) une année de faible destruction (voire de création nette d'emplois) est assez systématiquement suivie d'une année de fortes destructions avec quelquefois des mouvements extrêmement importants, comme l'illustre la maintenance.

3 activités se démarquent, qui échappent en partie à cette cyclicité : l'automobile, l'environnement et le BTP où les rythmes de destruction/création nette sont beaucoup plus lissés.

Les mouvements d'emplois, mesurés en termes de réallocation, sont relativement faibles (<10%) dans l'automobile et le BTP. **Ce sont probablement des activités qui ont des effectifs stables (CDI), auxquels s'ajoutent ponctuellement des travailleurs intérimaires.**

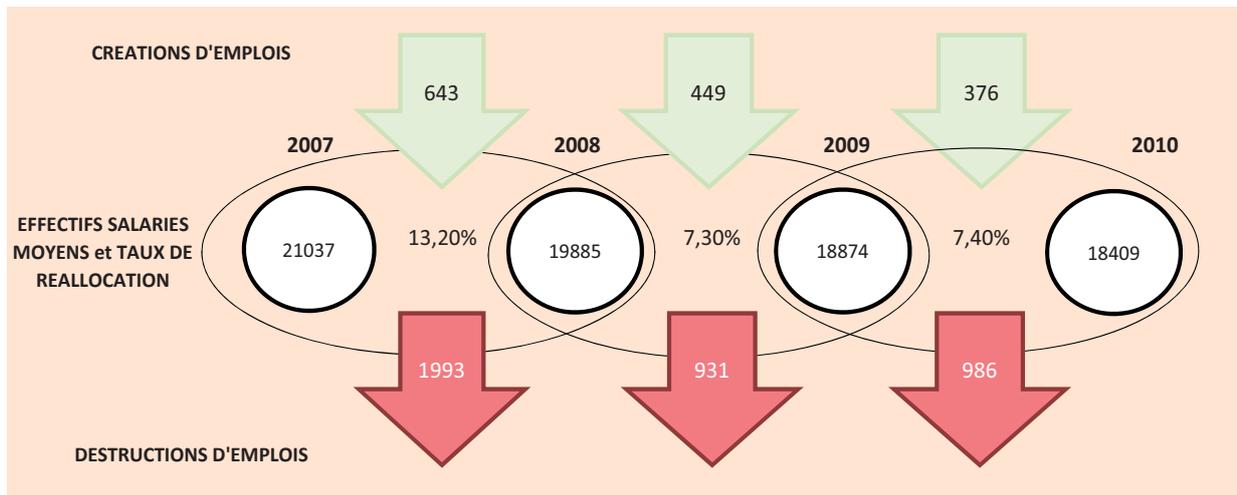
Les mouvements sont nettement plus importants (entre 10 et 20%) dans les IBI, l'environnement et (depuis 2003) les IAA qui ont un fonctionnement très cyclique.

3 branches ont un fonctionnement erratique : les IBC, les IBE et la maintenance. Par exemple, les IBC ont un taux de réallocation égal à 30% en 2002/2003. Il n'est

plus que de 6% en 2006 mais revient à 30% en 2008. La maintenance passe de 27% en 2003 à moins de

10% en 2006 et bat le record : 50% en 2007 avant de redescendre à moins de 10% en 2009.

Les mouvements d'emploi dans l'industrie (hors BTP) de 2007 à 2010



Entre 2007 et 2008, 2 636 postes de travail sont créés ou détruits dans l'industrie. Le solde entrées/sorties (-1 350 postes salariés), contribue à une baisse des effectifs moyens et à un taux de réallocation élevé : 13,2%, essentiellement tiré par les destructions d'emplois (10%) mais avec un taux de création supérieur à 3%. Cela signifie que pendant que certaines activités perdaient massivement des postes, d'autres réussissaient tout de même à en créer.

Entre 2008 et 2009, les mouvements d'emplois ralentissent sensiblement. Il n'y a plus que 1 380 postes créés ou perdus. Le taux de réallocation est quasiment

divisé par deux (7,3%) de même que le taux de destruction (4,9%). Mais le taux de création a également baissé à 2,4%. Le secteur perd donc encore de l'emploi (-482 postes), à un rythme moindre.

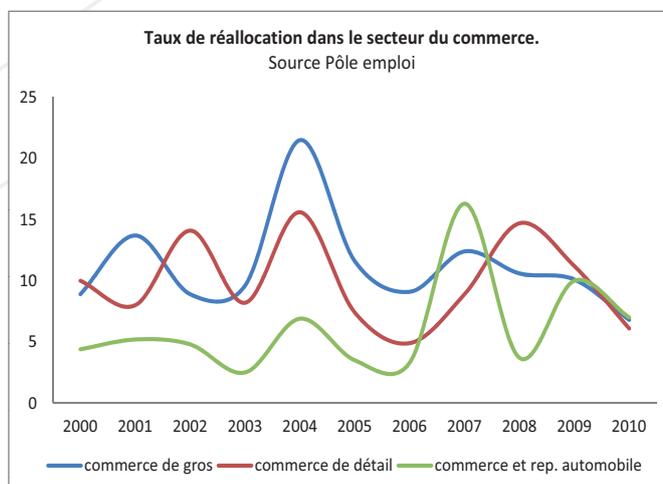
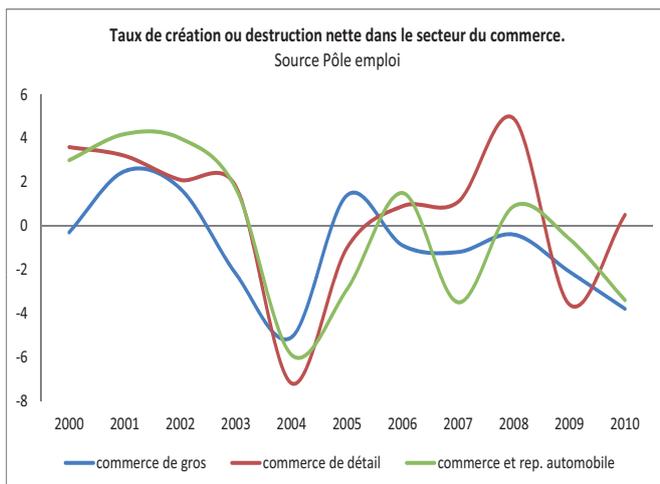
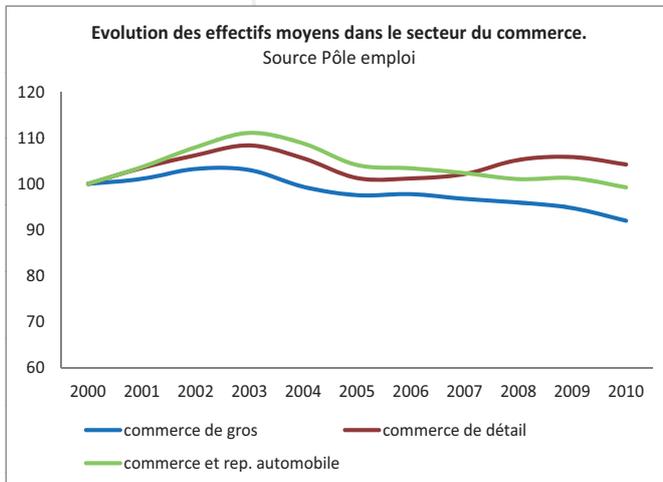
La situation évolue peu entre 2009 et 2010. Le taux de réallocation s'établit à 7,4%. On doit cependant noter que le taux de création est toujours orienté à la baisse. Il n'est plus que de 2% alors que le taux de destruction est lui orienté à la hausse : il atteint 5,4% en 2010.

Ainsi, **les réductions d'effectifs progressent entre 2009 et 2010**. Elles représentaient 1,9% des effectifs moyens de 2009, et 2,5% des effectifs moyens de 2010.

NB : Dans les graphiques de la page précédente, le BTP apparaît avec les activités industrielles parce que les évolutions du BTP n'influencent pas les évolutions des activités industrielles.

Activités	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	solde	en %
IAA	2345	2331	2309	2191	2114	1986	1861	1774	1728	1728	1766	-579	-24,7
Automobile	12841	13067	12907	12721	12059	11225	10486	9711	9316	9316	9033	-3808	-29,7
Environnt, élec	728	779	808	791	756	758	779	807	820	820	819	91	12,5
BTP	6768	6778	6587	6436	6312	6248	6383	6501	6373	6373	6159	-609	-9,0
IBI	6527	6131	5788	5502	5298	5183	5040	4841	4541	4541	4211	-2316	-35,5
IBC	926	877	832	807	738	701	714	653	558	558	659	-267	-28,8
IBE	2532	2466	2314	2123	1893	1709	1397	1174	1167	1167	1086	-1446	-57,1
Maintenance	916	858	776	676	602	604	582	762	928	876	871	-45	-4,9
TOTAL	33583	33287	32321	31247	29772	28414	27242	26223	25431	25379	24604	-8979	-26,7

Dans les activités commerciales



Approche sectorielle de la création d'emplois

De 2000 à 2003, les effectifs moyens croissent dans l'ensemble des activités commerciales. Puis, jusqu'en 2005, ils décroissent au même rythme. Après 2005, les évolutions divergent.

Le secteur «commerce et réparation automobile» voit ses effectifs s'éroder jusqu'à retrouver en 2010, presque ses effectifs de 2000 avec 1 816 postes salariés.

Même tendance dans le commerce de gros, mais les pertes sont plus lourdes et depuis 2003/2004, ce secteur perd des emplois par rapport à 2000. La perte s'élève à 492 postes.

En situation intermédiaire, est le secteur du commerce de détail qui, comme les deux précédents, perd des effectifs entre 2003 et 2005, mais se redresse ensuite. Doucement d'abord jusqu'à 2007, puis plus fortement. Le gain s'élève à 357 postes entre 2000 et 2010.

Prises dans leur ensemble, après avoir créé plus de 1 000 postes entre 2000 et 2003, les activités commerciales perdent des emplois. Le solde 2000/2010 est de -149 postes salariés.

De 2001/2002 à 2003/2004, le taux de création nette est en chute libre dans les trois groupes d'activités qui deviennent destructrices nettes d'emplois. Le taux de création remonte ensuite et redevient positif entre 2005/2006 mais les évolutions des trois activités sont divergentes.

Le commerce de gros est orienté à la baisse depuis 2005. Il est probable qu'une partie de ses activités suit les évolutions de l'industrie.

Le commerce et la réparation automobile varie fortement d'une année sur l'autre. Ces activités sont probablement sensibles aux variations conjoncturelles. Enfin, le commerce de détail connaît une embellie de 2006 à 2008 mais la création de postes s'effondre entre 2008 et 2009 où ces activités sont destructrices d'emplois. Le secteur se redresse ensuite mais n'est que très faiblement créateur d'emplois.

Au final, en 2010, seul le commerce de détail est créateur net d'emplois, les deux autres groupes d'activités sont orientés à la baisse depuis 2008 sans signe de reprise.

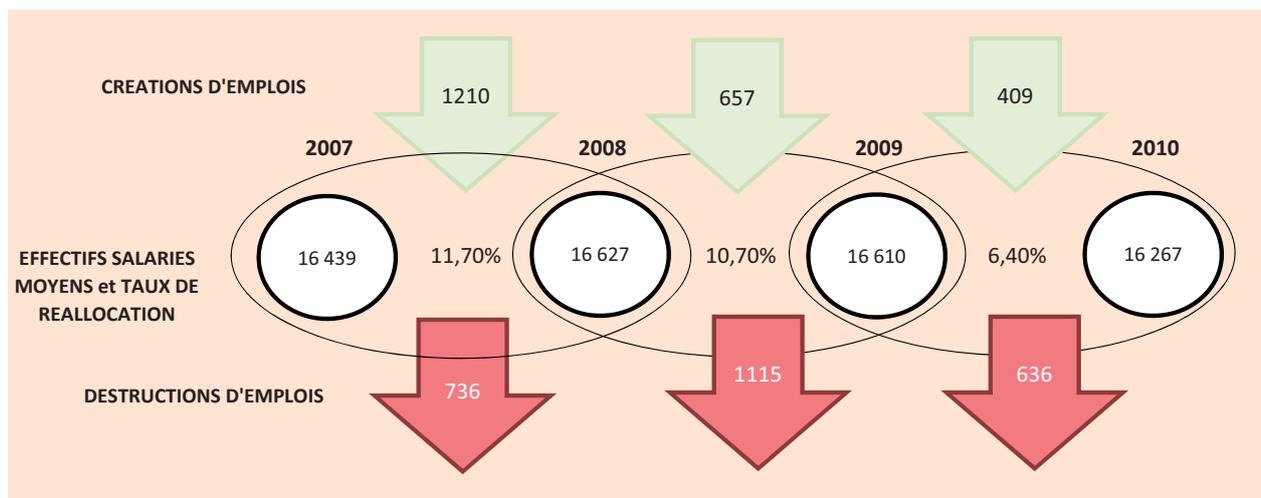
Le taux de réallocation montre que le domaine du commerce et réparation automobile est celui où les mouvements d'emploi sont les plus faibles. Hormis les années 2006/2007 où le taux de réallocation est soutenu par de fortes créations et de fortes destructions.

Dans le commerce de détail, le taux oscille autour de 10% avec un caractère cyclique assez marqué.

Les variations du commerce de gros sont plus erratiques mais on note que très souvent de fortes créations vont de pair avec de fortes destructions ce qui incite à penser qu'existent des réallocations intra sectorielles assez fortes.

En 2009/2010, le taux de réallocation est assez faible (4,5%) mais il est porté essentiellement par des destructions d'emplois, le taux de destruction s'élevant à 3,6%.

Les mouvements d'emplois dans le commerce de 2007 à 2010



Le commerce a mis un certain temps à réagir à la crise. Ainsi, en 2008, les entrées sont encore nombreuses et largement supérieures aux sorties. Le solde est de + 474 postes salariés. Le taux de réallocation est donc élevé et porté par les créations de postes (7,3%).

Le mouvement est totalement inverse au cours de l'année 2009. Les mouvements d'emplois sont un peu plus faibles (le taux de réallocation est de 10,7%) mais il est cette fois porté par les sorties (taux de destruction de 6,7%) tandis que le taux de création baisse de 7,3 à 4%.

Au cours de l'année 2009, les activités commerciales perdent donc 458 postes salariés, soit la quasi-totalité des postes créés entre 2007 et 2008.

Pendant l'année 2010, les mouvements d'emploi se sont

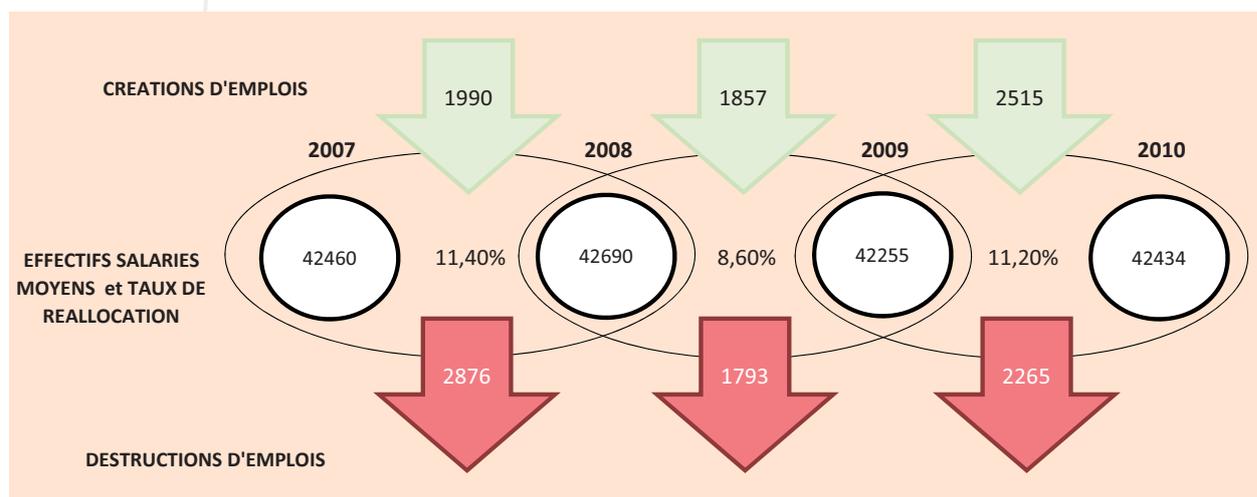
sensiblement réduits, le taux de réallocation n'est plus qu'à 6,4%. Le taux de destruction a baissé de 2,8 points par rapport à 2009 mais parallèlement, le taux de création a perdu 2,1 points. Le secteur du commerce reste donc destructeur net d'emplois en 2010 avec une perte de 227 postes salariés.

Le signe encourageant est que le taux de destruction a retrouvé ses valeurs antérieures, comprises entre 3 et 4%. La vague est donc passée. Néanmoins, il n'y a pas de reprise de l'emploi, le taux de création est au plus bas depuis 2000, loin des rythmes antérieurs, supérieurs généralement à 5%.

Au final, les effectifs moyens du commerce restent en dessous de leur niveau initial de 2007.

Effectifs moyens	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	solde 2000/2010	en %
Commerce de gros	6133	6200	6333	6318	6094	5982	5996	5932	5884	5810	5641	-492	-8,022
Commerce de détail	8453	8746	8980	9161	8924	8560	8553	8634	8894	8947	8810	357	4,223
Commerce et rep. automobile	1830	1897	1976	2033	1991	1905	1892	1873	1849	1853	1816	-14	-0,765
Total	16416	16843	17289	17512	17009	16447	16441	16439	16627	16610	16267	-149	-0,908

Les mouvements d'emplois dans les services de 2007 à 2010



Les mouvements d'emplois sont beaucoup plus importants dans les services, souvent supérieurs à 10%. De fortes réallocations d'emplois ont cours dans les services où fortes créations et fortes destructions ont lieu en même temps.

Au cours de l'année 2008, le taux de réallocation s'établit à 11,4%, avec des destructions supérieures aux créations (6,7 contre 4,7%). L'impact de la crise se fait sentir puisque les pertes de postes (886) correspondent à 2% des effectifs moyens de 2008.

Les mouvements d'emplois ralentissent en 2009, tout en restant à un niveau élevé. Le taux de

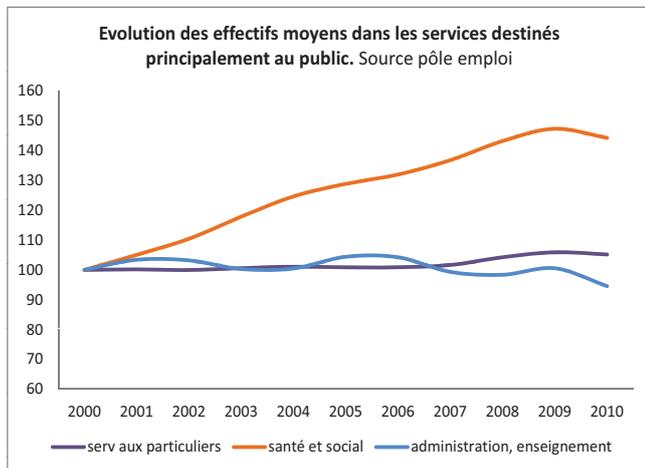
réallocation s'établit à 8,6% avec une relative parité entre créations (4,4%) et destructions (4,2%) d'emplois. Les services redeviennent donc créateurs nets d'emplois avec un solde positif modeste de 64 postes.

Les mouvements reprennent de l'ampleur en 2010. Taux de création et taux de destruction sont en hausse. Il y a donc à la fois de fortes créations en 2010, qui représentent 6% des effectifs moyens de l'année et de fortes destructions : elles représentent 5,3% de l'effectif moyen.

Au final, les services restent créateurs nets en 2010 mais les effectifs moyens du secteur sont à peine revenus à leur niveau initial de 2007.

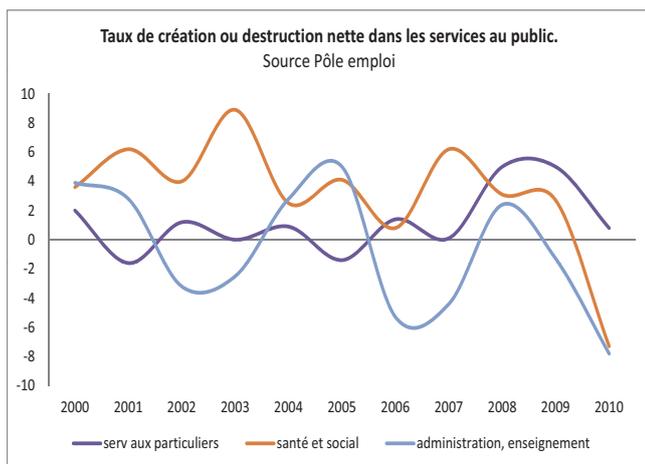
Effectifs moyens	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	solde 2000/2010	en %
Transports	3908	4133	4139	3912	3724	3798	3883	3780	3751	3694	3593	-315	-8,1
Finances	3317	3473	3614	3626	3552	3618	3649	3660	3513	3262	3185	-132	-4,0
Services aux entreprises	15112	15580	15851	15939	15243	14599	14251	14524	14349	13898	14703	-409	-2,7
Services aux particuliers	6797	6809	6795	6837	6871	6856	6858	6909	7086	7191	7149	352	5,2
Information	1545	1682	1740	1644	1576	1589	1571	1569	1544	1451	1373	-172	-11,1
Santé et social	7056	7412	7793	8315	8796	9091	9314	9653	10106	10405	10180	3124	44,3
Administration, enseignement	2382	2463	2458	2389	2393	2487	2483	2366	2343	2356	2252	-130	-5,5
Total	40117	41552	42390	42662	42155	42038	42009	42461	42692	42257	42435	2318	5,8

Dans les activités de services destinés principalement au public



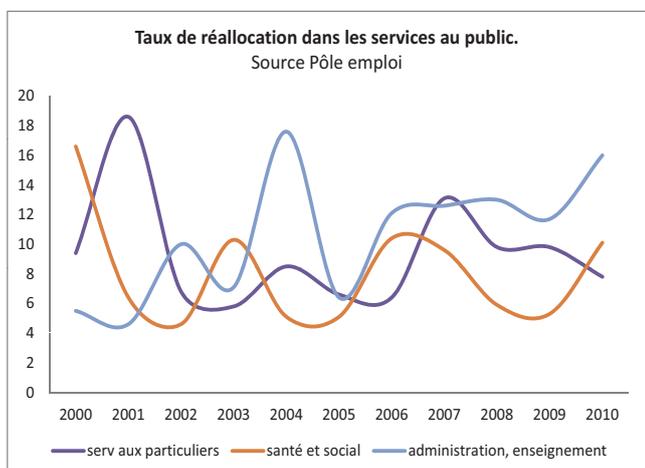
Faire apparaître sur un même graphique l'ensemble des activités de services n'est pas possible. En effet, le poids des activités sociales ne permet pas de distinguer les dynamiques des autres branches. De plus la superposition des courbes de réallocation et de création est totalement illisible, ce qui informe donc au moins sur une chose : il n'y a pas de logique commune aux activités de services selon qu'elles s'adressent prioritairement aux entreprises ou aux particuliers et public.

Les évolutions des effectifs des services destinés principalement aux particuliers et au public sont marquées par la très forte croissance des activités sociales qui passent d'un indice 100 en 1999/2000 à un indice 147 en 2008/2009. C'est loin d'être le cas dans la catégorie administration et enseignement qui n'est qu'à un indice 101 et dans les services aux particuliers qui n'en sont qu'à 106. On notera cependant concernant la catégorie "santé, social" qu'en 2010, l'indice est revenu à 144, ce qui signifie que pour la première fois depuis 2000, on a assisté à une baisse des effectifs dans ce domaine.



Les trois catégories d'activités qui composent ces services destinés essentiellement au public semblent répondre à trois logiques différentes :

- L'administration/enseignement dessine un cycle de 3/4 ans au cours duquel le taux de création décroît jusqu'à devenir négatif, avant de remonter. Le secteur devient alors créateur net d'emplois avant d'entamer un nouveau cycle. A partir de 2008, où le domaine de l'enseignement et de l'administration est légèrement créateur d'emplois, le taux de création nette chute et atteint son plus bas niveau depuis 2000. Sont ainsi perdus 207 postes salariés.
- Les activités à caractère social et sanitaire, se caractérisent par le fait que le taux de création nette est positif continuellement de 2000 à 2009, mais avec des variations annuelles très fortes d'une année sur l'autre. Par exemple, +9% en 2003 mais +2% en 2004. Comme pour les activités administratives et d'enseignement, le taux de création nette chute fortement à compter de 2008 et, pour la première fois depuis 2000, le secteur est destructeur d'emplois entre 2009 et 2010. Les effectifs reculent de 450 postes entre 2008 et 2010.
- Bizarrement, la courbe du taux de création des services aux particuliers est quasiment l'inverse de celles des activités sociales. Ce qui les différencie en outre, c'est que de créatrices, ces activités deviennent parfois destructrices et que le taux de création est nettement plus faible (n'est jamais supérieur à 2%, hormis en 2008).



Le taux de réallocation connaît de fortes variations dans les services aux particuliers et l'administration. Ils sont nettement plus réduits dans les activités à caractère sanitaire et social, ce qui est peut-être lié à la maturité du secteur où les salariés doivent avoir des qualifications spécifiques pour pouvoir entrer sur le marché, ce qui limite les mouvements d'emplois.

Dans les activités de services destinées principalement aux entreprises

Dans les services destinés principalement aux entreprises, les évolutions sont également contrastées. Jusqu'en 2002, pratiquement toutes les activités sont orientées à la hausse des effectifs. Après 2002, seules les finances et les services aux entreprises vont continuer leur mouvement ascendant. D'une manière générale, à partir de 2003, les quatre groupes d'activités voient leur dynamique ralentir.

A compter de 2004, les activités de services aux entreprises et les transports vont perdre des effectifs et ne repasseront jamais la barre de l'indice 100.

Les services liés au traitement de l'information vont stabiliser leurs effectifs avant de détruire de l'emploi en 2008 et de repasser sous l'indice 100. Les services financiers, d'assurance enfin, qui avaient stabilisé leurs effectifs autour de 3 600 postes, tombent à 3 271 postes et sont également en dessous de l'indice 100.

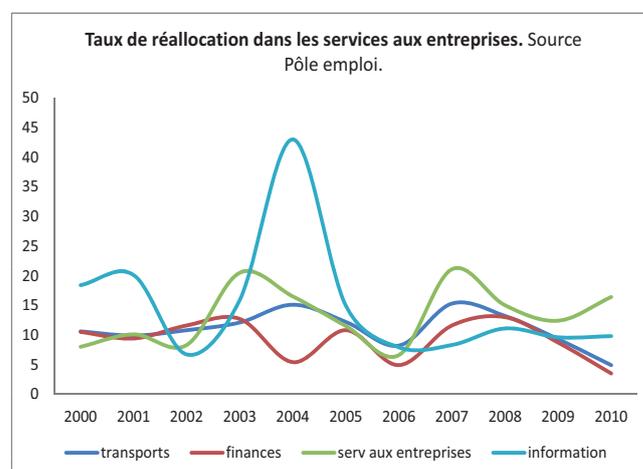
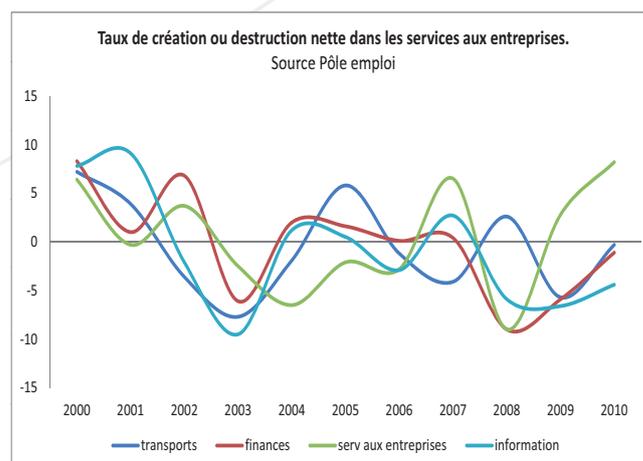
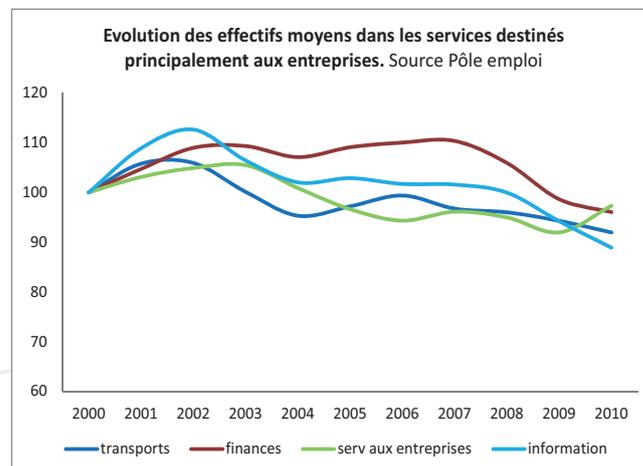
C'est dire que les activités de services marchands perdent des postes entre 1999 et 2010 et il ne s'agit pas de mouvements conjoncturels mais d'une orientation générale à la baisse des effectifs.

Dans l'ensemble, les services marchands suivent une même évolution, organisée plus ou moins en cycles de deux ans. La période 2001/2003 est orientée à la destruction d'emplois. Elle est suivie par une période de création d'emplois plus soutenue qui permet à ces services de redevenir, en 2005, créateurs d'emplois, hormis pour les services aux entreprises.

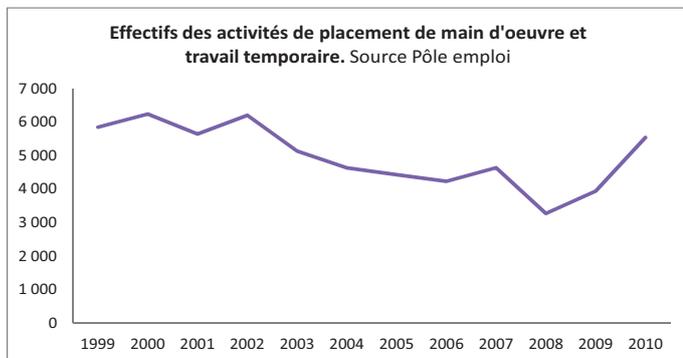
Depuis, le mouvement semble s'accélérer. A partir de 2005, toutes les activités s'orientent à la baisse du taux de création, aucune n'est créatrice nette d'emplois en 2006. Mais en 2007, nouvelle orientation à la création... 2008 connaît des taux de destruction d'emplois très élevés, période suivie par une reprise dans les services aux entreprises et les finances.

Au-delà de ces observations d'ensemble, les transports se distinguent des autres activités car ils n'ont pas connu de reprise de création d'emplois en 2006/2007 mais redeviennent créateurs en 2008... avant de s'effondrer comme les autres.

Les taux de réallocation sont relativement faibles dans la finance et les transports aux alentours de 10/15%. Ils sont très variables et souvent très élevés dans les services aux entreprises et les services d'information avec des pics à plus de 20%



Zoom sur le travail intérimaire



Les activités liées au placement de main d'oeuvre (constituées à 90% par les agences d'intérim) ont connu une lente décroissance de leurs effectifs depuis 2002 où les effectifs culminent à 6 205 postes.

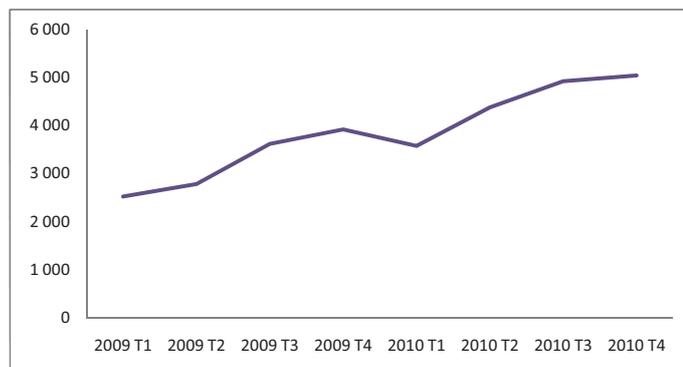
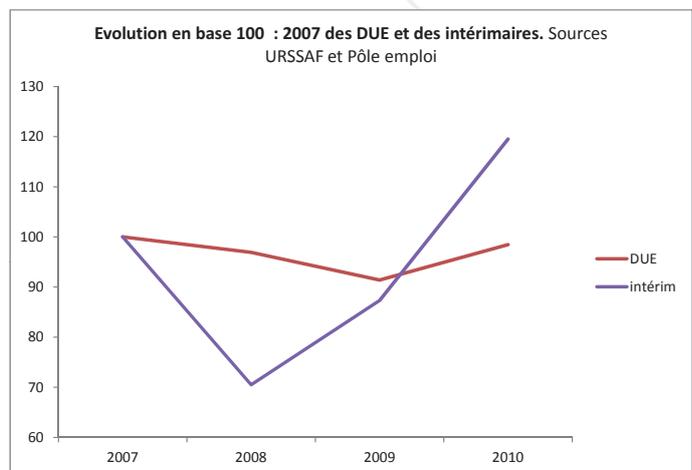
Une légère reprise semblait se dessiner en 2006/2007, mais la crise de 2008 a entraîné une forte baisse des effectifs qui sont passés de 4 637 à 3 270 postes, soit une baisse de 30% en un an. Cela s'explique par le fait que les entreprises utilisent la main d'oeuvre intérimaire comme variable d'ajustement, et que les intérimaires sont les premiers concernés par les suppressions d'effectifs.

A compter de 2008, le nombre d'intérimaires augmente et le recours à l'intérim s'intensifie en 2010. Le taux de croissance du nombre d'intérimaires atteint +70% entre 2008 et 2010.

S'il y a moins d'intérimaires en 2010 qu'en 2002, ils représentent toujours la même part des salariés du privé : 6,7%.

Le graphique ci-contre montre bien la sensibilité de l'intérim à la conjoncture. Entre 2007 et 2008, le nombre d'intérimaires en poste baisse brutalement mais dès l'année suivante il se rétablit. Avec un taux de croissance très fort entre 2009 et 2010, le nombre d'intérimaires est largement supérieur à son niveau de 2007 : 5 542 contre 4 637. Par comparaison, le nombre de DUE enregistrées baisse de 2007 à 2009, il faut attendre 2010 pour -à peine (l'indice est à 98,5)- retrouver le niveau de 2007.

Malheureusement, en l'état actuel des sources, nous ne pouvons connaître le nombre de DUE imputables à des contrats intérimaires, ni le secteur dans lequel ces intérimaires travaillent.



Les données fournies par l'URSSAF permettent de suivre l'évolution de l'intérim trimestre par trimestre depuis 2009.

Les effectifs sont croissants depuis le 1er trimestre 2009. De 2 519 postes, ils passent à 5 040. Ils ont donc doublé, avec toutefois une pause entre la fin 2009 et le 1er trimestre 2010.

Cette évolution de l'intérim, ce "rebond", permet de penser qu'une reprise a eu lieu, notamment à partir du 2nd semestre 2009. L'indicateur passe alors de 110 (base 100 début 2009) à 143.

Le tassement de la dynamique observé à la fin 2010 signifie-t-il que les entreprises "ont fait le plein" d'intérimaires ou bien augure-t-il d'un nouveau renversement de tendance ?

Quelle gestion de l'emploi en temps de crise ?

Le croisement entre l'évolution des effectifs salariés et les Déclarations Uniques d'Embauche (DUE) s'avère utile pour affiner la compréhension du fonctionnement du marché du travail local. Jusqu'à présent en effet, les analyses ont été menées à partir des stocks d'emploi constatés en fin d'année. Il est ainsi possible de suivre l'évolution des volumes d'emplois salariés dans l'ensemble des activités. Mais, comme cela a été dit, cette méthode ne rend qu'imparfaitement compte des mouvements d'emplois puisqu'un même poste de travail peut voir se succéder plusieurs salariés au cours d'une période donnée.

L'avantage de recourir aux DUE est de savoir combien de contrats ont été passés au cours d'un trimestre ou d'une année. Ce volume de contrats ou d'embauches peut à son tour être mis en relation avec les effectifs moyens. On fait ainsi apparaître des modes de fonctionnement très différents.

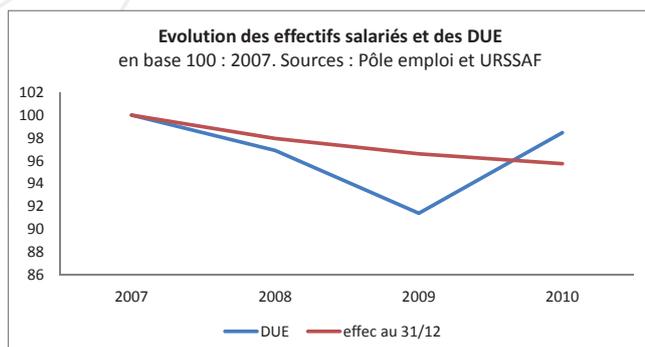
Malheureusement, ces données ne sont accessibles qu'à un niveau agrégé, le détail par sous secteurs est impossible.

Des flux d'embauches beaucoup plus réactifs que les stocks

De 2007 à 2008, les DUE commencent à baisser, plus fortement que les effectifs salariés. Les DUE baissent de 3 points quand les effectifs ne perdent que 2 points. Les entreprises réduisent la voilure en ne renouvelant pas les CDD.

Entre 2008 et 2009, le mouvement s'accroît. Les effectifs salariés sont réduits de 1 170 postes et les DUE baissent de 2 829 contrats. Exprimés en évolution, les effectifs salariés perdent 1,4 points quand les DUE perdent 5,7 points.

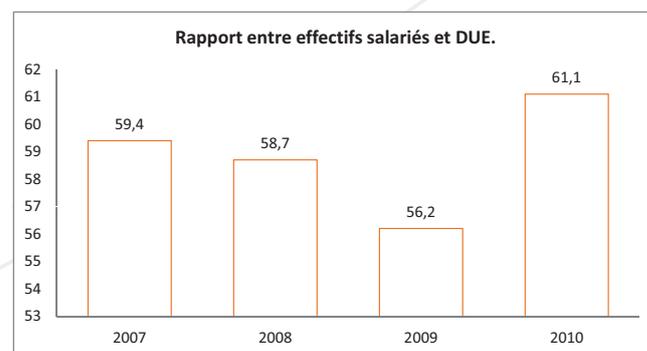
Entre 2009 et 2010, le territoire perd encore des effectifs salariés. 744 postes sont supprimés dans l'économie locale, ce qui représente une baisse de 0,9 point par rapport à 2009. Mais, signe d'une reprise, les DUE atteignent maintenant 50 679, soit une hausse de 7,7



points par rapport à 2009.

Tout se passe donc comme si la main d'oeuvre était une variable d'ajustement forte et que pour gagner en flexibilité les entreprises réduisaient leurs effectifs stables, en recourant à des contrats de plus faible durée pour faire face à leurs besoins.

Le graphique suivant résume bien la situation en faisant apparaître le rapport entre l'emploi salarié et les DUE enregistrés. Le poids des DUE baisse de 2007 à 2008 et surtout de 2008 à 2009. Face à la crise, les entreprises ont quasiment gelé les embauches. Dès que l'activité redémarre, cela se traduit par une reprise des embauches, le ratio DUE/effectifs moyens remonte donc fortement, jusqu'à représenter plus de 60% des emplois salariés en 2010. Ce niveau est supérieur à celui d'avant crise.



Des contrats plus stables dans l'industrie et le BTP

Une baisse des effectifs d'une année sur l'autre peut masquer des besoins en main d'oeuvre importants, mais satisfaits par la signature de contrats courts.

La somme des mouvements d'emplois (embauches plus postes supprimés) a augmenté entre 2009 et 2010 dans l'industrie. Elle représentait 17,3% des effectifs moyens de 2009, et 21,3% des effectifs moyens de 2010. La variation est donc de 3 points. Mais le niveau de renouvellement est le plus faible des quatre secteurs. **L'emploi y est donc plus stable qu'ailleurs, ce qui est sans doute à mettre en relation avec les qualifications demandées.**

Dans la construction, le niveau du renouvellement est un peu plus élevé mais il reste faible au regard des activités tertiaires. L'indice est passé de 39,6 à 42,2% soit une hausse de 2,6 points.

Avec les activités commerciales, un pas est franchi puisque la somme des mouvements représente plus de la moitié des postes présents dans ces activités. **On y a donc plus souvent appel à des appoints en main d'oeuvre.**

La reprise de l'activité se traduit là aussi par une augmentation de l'indice qui passe de 54,3 à 58 soit un gain de 3,7 points.

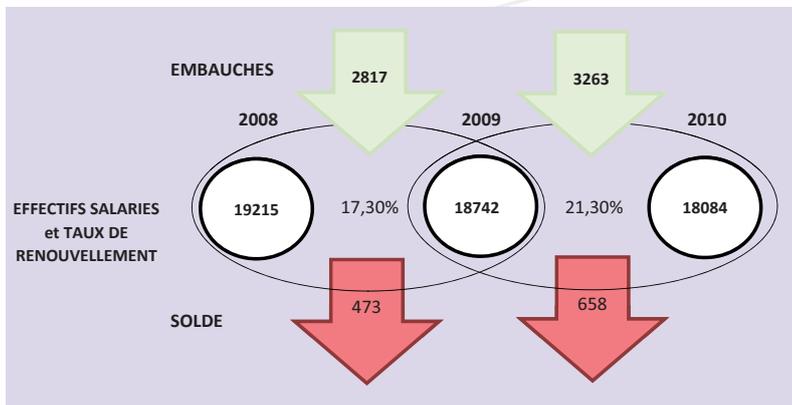
Le plus fort taux de renouvellement se trouve dans les activités de services. La somme des mouvements, essentiellement constitués de recrutements, en 2009, représente presque 80% des postes salariés de ces activités. **C'est dire que le turn over dans ces activités est très important : soit que les personnes ne restent pas dans ces activités, soit qu'elles n'y bénéficient**

que de contrats courts.

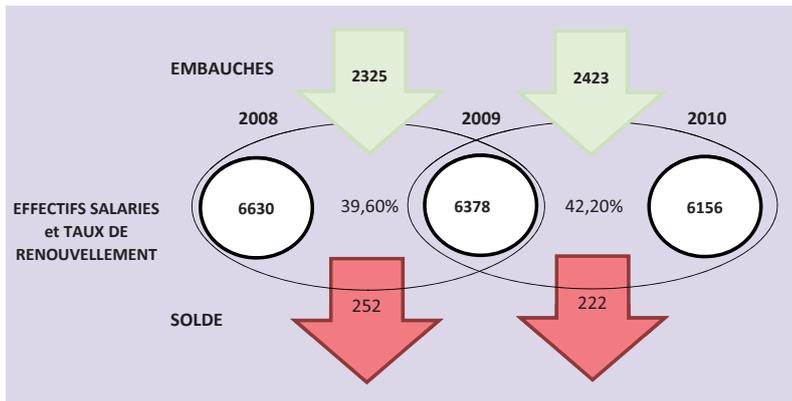
Avec la reprise, le taux de renouvellement croît encore pour s'établir à 84,5%, ce qui signifie une hausse de 5,4 points par rapport à 2009.

Cette augmentation de l'indice de renouvellement, valable dans tous les secteurs, mais surtout dans le commerce et les services, signifie que la reprise s'accompagne plutôt d'un recours accru aux contrats courts qu'à des contrats de travail longs.

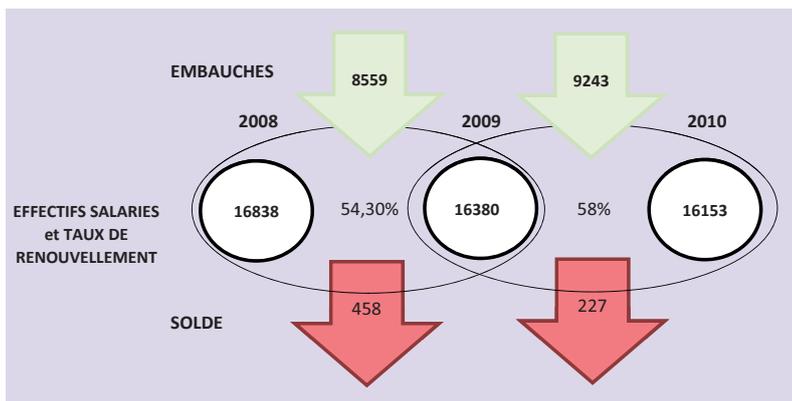
L'indice de renouvellement est obtenu en additionnant les valeurs absolues des embauches (mesurées par les DUE) et des emplois perdus d'une année sur l'autre et en rapportant cette somme aux effectifs moyens de l'année



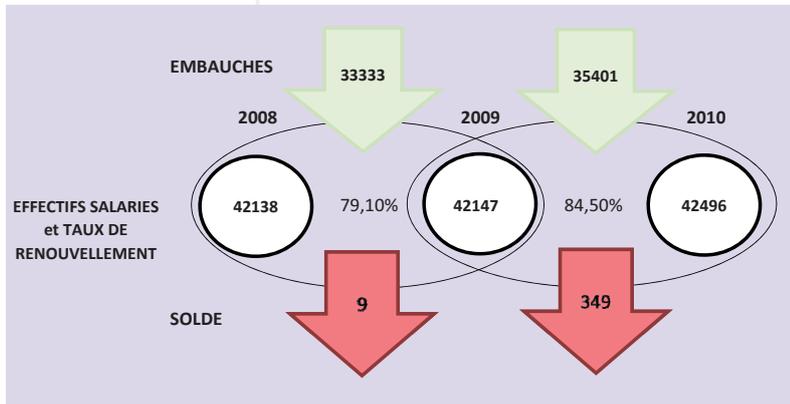
Indice de renouvellement dans l'industrie



Indice de renouvellement dans le BTP



Indice de renouvellement dans le commerce



Indice de renouvellement dans les services

Offre et demande d'emploi

Le graphique ci-dessous montre que les offres et les demandes d'emploi enregistrées par Pôle emploi sont concentrées dans quelques domaines :

- métiers de la vente,
- BTP,
- hôtellerie et restauration,
- métiers industriels,
- action sociale,
- nettoyage et surveillance,
- direction et assistance d'entreprise,
- transport et logistiques.

Ces ensembles de métiers concentrent 84% des offres et demandes d'emploi entrantes.

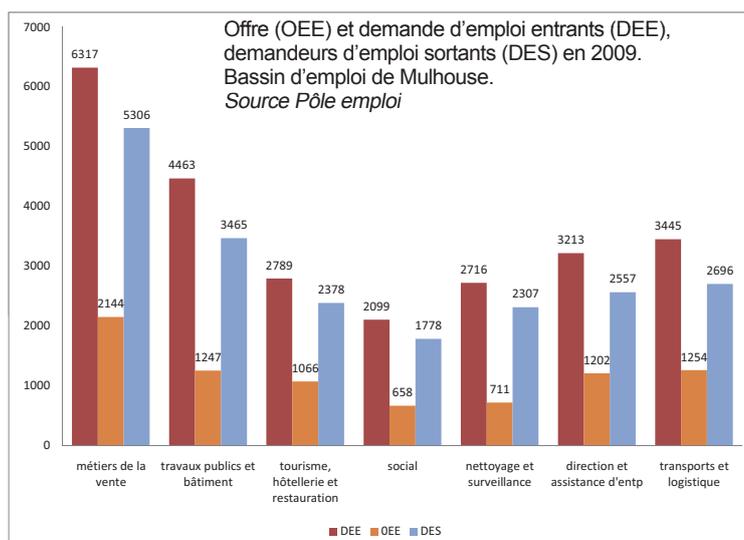
Néanmoins, il n'est pas possible de conclure à une adéquation offre/demande, car les volumes d'offres et de demandes sont tout à fait différents. De manière générale, il y a à peu près trois fois plus de demandeurs d'emploi entrant dans les dispositifs que d'offres.

Il s'agit donc de voir, pour chacune des familles de métiers, quels sont ceux pour lesquels le ratio offres/demandes est le plus élevé ou le plus faible. Un ratio égal à 1 signifie qu'il

y a autant d'offres que de demandes, un ratio supérieur à 1, qu'il y a plus d'offres que de demandes. Inférieur à 1, le ratio signifie qu'il y a excédent de demandes par rapport aux offres.

Les tableaux présentés pour les principales familles de métiers montrent clairement que la demande d'emploi est concentrée dans des métiers où l'offre est relativement faible. Cela illustre assez bien la structure de l'emploi local où de nombreux demandeurs d'emplois ont un faible niveau de qualification, ce qui les conduit à rechercher un emploi dans des activités telles que la surveillance et le nettoyage ou encore les services domestiques où l'offre est relativement faible. Si le volume offert est important, le volume demandé l'est tout autant sinon plus, ce qui conduit à des ratios généralement faibles dans ces métiers et des difficultés importantes pour accéder à l'emploi stable.

Il en ressort également que la probabilité de trouver un emploi est largement plus en faveur des demandeurs d'emploi qui s'orientent vers certains métiers industriels que vers nombre d'activités tertiaires où la demande est surabondante par rapport à l'offre de travail.



Les différences de volume entre les offres d'emplois entrant (OEE) et les demandeurs sortant (DES), renvoient à des personnes qui se retirent du marché du travail, jugeant leur chance faible de trouver un emploi ou encore à des personnes radiées, mais aussi au fait que de nombreux emplois sont pourvus sans passer par les services de Pôle emploi.

L'OFFRE ET DE LA DEMANDE D'EMPLOI DANS LES PRINCIPALES FAMILLES DE MÉTIERS

Code ROME	Libellé ROME	OEE/DEE	DEE	OEE
D1214	Vente en habillement et accessoires de la personne	0,1	1 406	167
D1507	Mise en rayon libre-service	0,2	745	184
D1505	Personnel de caisse	0,2	686	116
D1106	Vente en alimentation	0,3	501	128
D1212	Vente en décoration et équipement du foyer	0,5	384	193
D1402	Relation commerciale grands comptes et entreprises	0,8	326	247
D1401	Assistanat commercial	0,5	285	135
D1202	Coiffure	0,4	240	94
D1211	Vente en articles de sport et loisirs	0,2	237	49
D1208	Soins esthétiques et corporels	0,4	203	79
Total		0,3	5 013	1 392

Dans les métiers de la vente le ratio d'ensemble est de trois demandeurs pour une offre. La vente en habillement attire 10 fois plus de demandeurs d'emplois que d'offres. La situation est très proche pour la mise en rayon, le personnel de caisse... Ce sont des métiers où le niveau de qualification officiel est faible, ce qui conduit nombre de DE à rechercher un emploi dans ce domaine, avec peu de chances de succès.

Le seul métier de la vente qui offre des perspectives intéressantes est la relation commerciale grands comptes, qui suppose un niveau de qualification important.

Dans la plupart des métiers du BTP, le ratio offres/demandes est égal au mieux à 0,2, c'est-à-dire qu'il n'existe qu'une ou deux offres d'emploi pour 10 demandes. Le faible dynamisme du secteur explique cette situation tout comme l'orientation de personnes peu formées ou qualifiées vers ces métiers réputés au faible niveau de qualification.

Un seul métier a un ratio supérieur à 0,5 : la pose de fermetures menuisées, qui correspond à la vague de rénovation thermique des portes et fenêtres.

Code ROME	Libellé ROME	OEE/DEE	DEE	OEE
F1704	Préparation du gros oeuvre et des travaux publics	0,1	786	75
F1606	Peinture en bâtiment	0,2	702	112
F1703	Maçonnerie	0,2	586	89
F1602	Électricité bâtiment	0,2	447	104
F1603	Installation d'équipements sanitaires et thermiques	0,3	387	107
F1604	Montage d'agencements	0,2	199	45
F1611	Réalisation et restauration de façades	0,1	145	20
F1608	Pose de revêtements rigides	0,3	129	40
F1302	Conduite d'engins de terrassement et de carrière	0,3	128	42
F1607	Pose de fermetures menuisées	0,6	111	72
Total		0,2	3 620	706

Code ROME	Libellé ROME	OEE/DEE	DEE	OEE
G1605	Plonge en restauration	0,1	566	59
G1803	Service en restauration	0,3	566	175
G1602	Personnel de cuisine	0,5	434	216
G1603	Personnel polyvalent en restauration	0,7	294	216
G1203	Anim de loisirs auprès d'enfants ou d'ado	0,6	197	119
G1801	Café, bar brasserie	0,5	194	91
G1204	Éducation en activités sportives	0,4	98	35
G1703	Réception en hôtellerie	0,3	77	23
G1501	Personnel d'étage	0,2	76	16
G1202	Animation d'activités culturelles ou ludiques	0,4	46	17
Total		0,4	2 548	967

Dans l'hôtellerie-restauration et les loisirs, la situation est un peu plus favorable avec un ratio de 0,4. Pour autant, des métiers qui concentrent une grande part des demandes d'emploi (plonge, service, réception...) ont des ratios faibles. Seuls le personnel polyvalent et l'animation de loisirs présentent un volume d'offres d'emploi tel que le ratio est supérieur à 0,5.

Les métiers ouvriers de l'industrie offrent des perspectives d'emploi meilleures avec un ratio de 0,7. Dans le cablage, la conduite d'équipement des IAA, ou encore l'assemblage montage mécanique, offres et demandes sont équivalentes ou presque.

Par contre le travail des métaux (soudage, formage et découpage, structures métalliques, chaudronnerie...) montre un net décalage entre la demande d'emploi et l'offre qui peut aller jusqu'à être nulle. 795 demandeurs d'emploi ne rencontrent ainsi que 134 offres.

Code ROME	Libellé ROME	OEE/DEE	DEE	OEE
H2909	Montage-assemblage mécanique	0,9	1 911	1 777
H3302	Opérations man d'assemblage, tri ou emballage	0,2	303	59
H2913	Soudage manuel	0,2	265	48
H2206	Réalisation de menuiserie bois et tonnellerie	0,5	173	83
H2903	Conduite d'équipement d'usinage	0,1	166	23
H2602	Câblage électrique et électromécanique	0,7	165	120
H2905	Conduite d'équipement de formage et découpage des mat.	0,0	159	5
H2102	Conduite d'équipement de production alimentaire	1,0	134	136
H2911	Réalisation de structures métalliques	0,2	104	23
H2902	Chaudronnerie - tôlerie	0,3	101	35
Total		0,7	3 481	2 309

Ne sont ici présentées que les 8 familles de métiers les plus importantes, elles représentent 84,6% des demandes d'emploi entrantes et 84,4% des offres entrantes. Les autres 12 sont placées en annexes.

Les métiers de l'**action sociale** montrent une dichotomie. D'une part, ceux qui présentent un ratio élevé concernent un faible volume d'emplois, qui sont plutôt qualifiés (médico-social, encadrement technique...). D'autre part, ce sont des métiers moins qualifiés, d'assistance et de services domestiques qui concernent un grand nombre de demandeurs d'emplois (1 309) mais une faible offre (244).

Code ROME	Libellé ROME	OEE/DEE	DEE	OEE
K1303	Assistance auprès d'enfants	0,1	670	99
K1304	Services domestiques	0,2	639	144
K1302	Assistance auprès d'adultes	0,5	389	179
K1206	Intervention socioculturelle	0,5	117	56
K1207	Intervention socioéducative	0,5	114	61
K1201	Action sociale	0,7	64	42
K1202	Éducation de jeunes enfants	0,5	40	18
K1301	Accompagnement médicosocial	0,7	27	18
K1203	Encadrement technique en insertion prof	0,7	13	9
K1205	Information et médiation sociale	0,4	9	4
Total		0,3	2 082	630

Code ROME	Libellé ROME	OEE/DEE	DEE	OEE
K2204	Nettoyage de locaux	0,2	2 167	396
K2503	Sécurité et surveillance privées	0,6	352	196
K2303	Nettoyage des espaces urbains	0,4	70	25
K2501	Gardiennage de locaux	0,3	58	18
K2202	Lavage de vitres	0,5	15	7
K2306	Supervision d'exploitation éco-indus	0,3	15	5
K2304	Revalorisation de produits industriels	4,3	12	52
K2201	Blanchisserie industrielle	0,5	6	3
K2502	Management de sécurité privée	0,6	5	3
K2301	Distribution et assainissement d'eau	0,8	4	3
Total		0,3	2 704	708

80% des demandeurs d'emploi de la **surveillance et du nettoyage** cherchent un emploi dans le nettoyage des locaux. Il s'agit là encore d'emplois peu qualifiés pour lesquels la demande est surabondante par rapport à l'offre.

Les **fonctions intermédiaires des entreprises** représentent un gros volume de demandeurs d'emploi mais un faible volume d'offres et donc un ratio faible de 0,3, sans aucun métier où la situation serait clairement plus favorable. Est probablement en cause ici la petite taille des entreprises locales qui ont des services administratifs réduits.

Code ROME	Libellé ROME	OEE/DEE	DEE	OEE
M1607	Secrétariat	0,2	884	161
M1601	Accueil et renseignements	0,3	398	108
M1602	Opérations administratives	0,3	359	95
M1203	Comptabilité	0,5	333	153
M1604	Assistanat de direction	0,3	185	60
M1605	Assistanat technique et adm	0,5	151	69
M1608	Secrétariat comptable	0,3	132	39
M1609	Secrét et assist médical ou médico-social	0,3	110	29
M1707	Stratégie commerciale	0,1	98	10
M1302	Direction de PME	0,1	80	10
Total		0,3	2 730	734

Code ROME	Libellé ROME	OEE/DEE	DEE	OEE
N1103	Magasinage et préparation de commandes	0,2	1 184	213
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	0,2	668	111
N4101	Conduite de transport de marchandises longue distance	0,2	537	108
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	1,3	428	554
N1105	Manutention manuelle de charges	0,2	305	73
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	0,4	68	28
N4103	Conduite de transport en commun sur route	0,9	62	55
N1201	Affrètement transport	0,4	25	11
N4104	Courses et livraisons express	1,2	25	30
N4203	Interv tech d'exploit transports routiers	0,1	25	3
Total		0,4	3 327	1 186

Dans le secteur **des transports**, un tiers des demandes d'emploi concernent le magasinage et la préparation de commandes où l'offre d'emplois est faible. Il en va de même dans la livraison et le transport longue distance. Les métiers plus spécialisés comme la conduite d'engins de levage offrent plus d'opportunités.

LES MÉTIERS OFFRANT LE PLUS D'OPPORTUNITÉS

Il est clair que ces métiers demandent le plus souvent un niveau de qualification certain ou des compétences spécifiques. Qui plus est, le volume d'offres d'emplois

que représentent ces métiers est faible. Le cas du "montage-assemblage mécanique" se situe à part puisqu'il correspond à l'offre d'emplois de PSA.

Les métiers où le ratio offres/demandes est supérieur à 0,5		ratio	DEE	OEE	DES	DEFM
Agriculture, entretien d'espaces verts						
A1416	Polyculture, élevage	0,7	22	15	19	10
A1201	Bûcheronnage et élagage	0,6	22	13	15	8
A1401	Aide agricole de production fruitière ou viticole	1,0	20	20	12	15
Banque et assurance						
C1102	Conseil clientèle en assurances	0,6	43	25	32	19
C1109	Rédaction et gestion en assurances	0,6	7	4	7	1
C1205	Conseil en gestion de patrimoine financier	1,6	5	8	3	4
Métiers de la vente						
D1402	Relation commerciale grands comptes et entrep	0,8	326	247	276	177
Communication						
E1401	Développement et promotion publicitaire	1,0	7	7	6	5
Bâtiment et travaux publics						
F1607	Pose de fermetures menuisées	0,6	111	72	83	60
Hôtellerie restauration						
G1603	Personnel polyvalent en restauration	0,7	294	216	233	145
G1203	Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents	0,6	197	119	167	124
Inénierie, maîtrise technique						
H1102	Management et ingénierie d'affaires	0,7	48	34	17	35
H1202	Conception et dessin de prod électriques et électron	1,0	29	30	19	13
Métiers industriels						
H2909	Montage-assemblage mécanique	0,9	1 911	1 777	1 651	1 132
H2102	Conduite d'équipement de production alimentaire	1,0	134	136	99	109
H2602	Câblage électrique et électromécanique	0,7	165	120	125	98
Maintenance						
I1203	Maintenance des bâtiments et des locaux	0,6	192	112	161	114
I1309	Maintenance électrique	0,7	169	110	122	90
I1401	Maintenance informatique et bureautique	0,7	143	97	123	81
I1304	Instal et maintenance d'équipts indust et d'exploit	0,7	82	61	57	52
I1306	Instal et maintenance en froid, conditionnement d'air	1,0	46	48	43	22
Santé						
J1501	Soins d'hygiène, de confort du patient	0,6	161	96	133	73
J1506	Soins infirmiers généralistes	1,1	99	109	89	27
J1304	Aide en puériculture	0,7	39	26	34	19
J1307	Préparation en pharmacie	0,6	31	20	26	14
Social						
K1201	Action sociale	0,7	64	42	53	29
K1202	Éducation de jeunes enfants	0,5	40	18	28	14
K1301	Accompagnement médicosocial	0,7	27	18	15	13
K1203	Encadrement technique en insertion prof	0,7	13	9	8	10
Administration						
K1802	Développement local	0,6	46	29	31	24
K1801	Conseil en emploi et insertion socioprof	1,1	33	35	23	22
K1701	Personnel de la Défense	1,5	13	20	7	1
Enseignement, formation, recherche						
K2111	Formation professionnelle	0,8	112	91	89	68
Surveillance et nettoyage						
K2503	Sécurité et surveillance privées	0,6	352	196	303	179
K2304	Revalorisation de produits industriels	4,3	12	52	15	10
K2201	Blanchisserie industrielle	0,5	6	3	6	11
K2502	Management de sécurité privée	0,6	5	3	2	4
K2301	Distribution et assainissement d'eau	0,8	4	3	4	3
Information						
M1805	Études et développement informatique	0,6	118	72	93	66
M1810	Prod et exploitation de systèmes d'information	1,3	15	19	11	11
M1808	Information géographique	1,0	1	1	0	1
Transport						
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	1,3	428	554	363	330
N4103	Conduite de transport en commun sur route	0,9	62	55	51	41
N4104	Courses et livraisons express	1,2	25	30	23	12
Total			5 679	4 772	4 677	3 296

L'analyse même succincte de ces tableaux montre clairement que le décalage en volume entre offres et demandes de travail concerne avant tout les emplois les moins qualifiés dont une liste non exhaustive peut être dressée : vente en habillement, maçonnerie, gros oeuvre du BTP, plonge et service en restaurant, métiers liés au travail des métaux, les services domestiques, métiers liés à l'enfance, le secrétariat ou le magasinage... Ces métiers concentrent un très grand nombre de demandeurs d'emploi... qui rencontrent une offre faible.

Si la démarche est poursuivie en examinant quels sont les métiers où le ratio offres/demandes est supérieur à 0,5, il ressort d'une part, que les activités où le ratio offres/demandes est plutôt favorable aux chercheurs d'emploi tendent à être des métiers plutôt qualifiés. D'autre part, que ces métiers ne correspondent qu'à 16% des demandeurs d'emploi mais à 36% des offres d'emploi. C'est dire qu'une grande masse de demandeurs d'emploi recherche dans des domaines peu propices. Au-delà de l'écart entre le volume d'offres et de demandes, est probablement en cause ici le niveau de formation et/ou de qualification de la population.

Cette situation pose autant la question de la formation que de l'orientation des jeunes vers des métiers "porteurs", qui peuvent être de nature industrielle aussi bien que de services, mais qui doivent être d'un niveau certain de qualification.

Elle pose également la question de la formation et de la requalification des demandeurs d'emploi. Ce que les données fournies par Pôle emploi confirment :

niveau de qualification. Janv 2010	part des demandeurs d'emploi	part des offres d'emploi
Ouvriers et employés non qualifiés	42%	26%
Agents de maîtrise, Techniciens	7%	20%
Cadres	3%	2%
Ouvriers et employés qualifiés	49%	52%

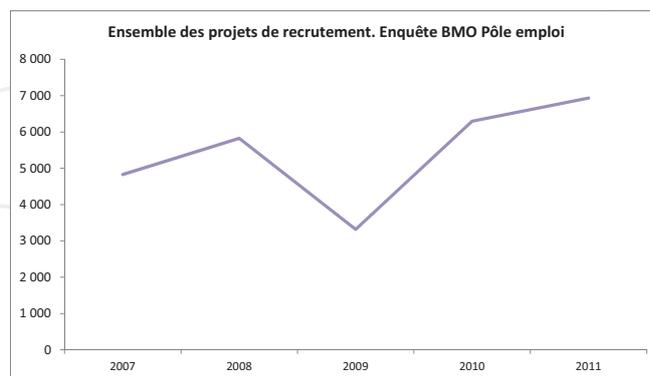
Des séries longues devraient être établies pour valider cette observation. Néanmoins, cet instantané de janvier 2010 montre bien le décalage qui est aussi qualitatif entre offres et demandes de travail. Les demandeurs d'emploi sont 42% à ne pas être qualifiés alors que les offres correspondant à des emplois non qualifiés ne forment que 26% du total. Ce qui se traduit par un excédent de demandeurs d'emploi non qualifiés et, à l'inverse, un déficit de techniciens et d'agents de maîtrise.

Ce désajustement quantitatif et qualitatif est de nature à expliquer que le territoire connaît un chômage important et qu'en même temps, les entreprises peuvent rencontrer des difficultés à recruter. Cette situation ne se réglera pas dans le court terme car toutes les études montrent les difficultés à former les salariés de bas niveau de qualification.

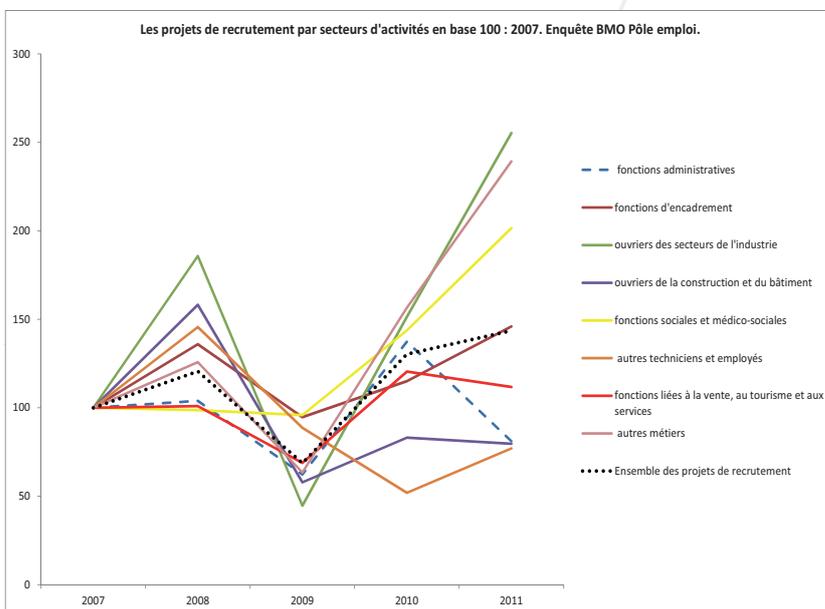
ANALYSE DES PROJETS DE RECRUTEMENT

L'analyse des projets de recrutement déclarés par les chefs d'entreprises dans l'enquête sur les Besoins en Main d'Oeuvre (BMO) est indicative au moins de la perception que ces patrons ont de l'avenir.

Un certain optimisme régnait en 2007, avec des projets de recrutement pour l'année 2008 en croissance. L'industrie et le BTP étaient alors les secteurs qui affichaient le plus fort dynamisme. Au contraire, les fonctions administratives d'entreprises, les fonctions sociales et médico-sociales ainsi que la vente affichaient un taux de croissance des intentions de recrutement inférieur à la moyenne.



Pour l'année 2009, les perspectives étaient pour le moins bouchées. Les projets de recrutement déclarés passent de 8 524 en 2008 à 3 318 en 2009. Les métiers d'ouvriers de l'industrie et du BTP sont parmi ceux pour lesquels la baisse des projets de recrutement est la plus marquée. Il n'y a plus que 200 projets concernant les ouvriers de l'industrie et 299 pour les ouvriers du BTP, contre 830 et 818 l'année précédente. Au contraire, pour les fonctions médico-sociales et pour les techniciens d'encadrement la chute des projets de recrutement est inférieure à la moyenne. Ces métiers semblent donc moins impactés par la crise.



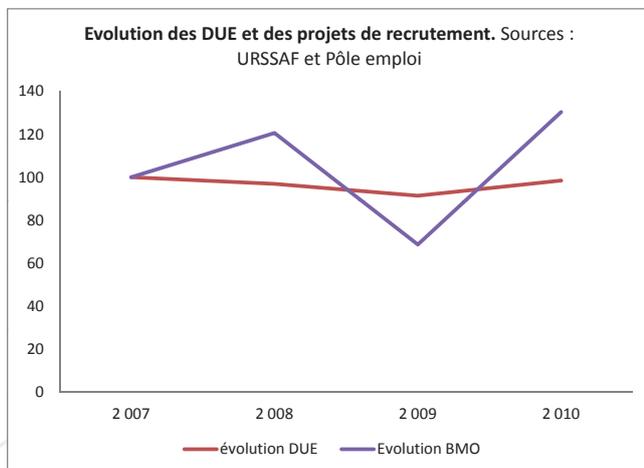
La situation se redresse spectaculairement après 2009. Ce sont ainsi 6 294 projets déclarés pour 2010 et 6 934 pour 2011.

Le rebond est peu important pour les métiers et les fonctions administratives, de la vente et du BTP car il s'interrompt en 2010. Pour ces métiers, les projets de recrutement baissent par rapport à l'année 2010.

Par contre, les projets de recrutement dans les fonctions médico-sociales, les "autres métiers" et les métiers de l'industrie s'envolent. Ce qui pourrait renforcer l'hypothèse que dans de nombreux secteurs industriels, les entreprises ont procédé de manière très réactive à la crise de 2008 ou, de manière plus générale, à la conjoncture.

Des projets de recrutement forts éloignés de la réalité du recrutement

Les données récoltées par le biais de l'enquête BMO ne doivent pas être pris au pied de la lettre. En effet, l'écart entre les projets déclarés et la réalité des recrutements telle qu'elle peut être saisie par les Déclarations Uniques d'Embauche est très important, comme le montre le graphique suivant qui croise les pourcentages d'évolution des DUE et des BMO.



Il apparaît clairement que les mouvements d'emplois mesurés par les DUE sont nettement plus lissés que les déclarations lors de l'enquête. Ce qui nous incite à penser que cette enquête ne peut en rien constituer un outil prévisionnel. Mais il reste précieux à titre de baromètre de l'opinion des dirigeants d'entreprise.

Les limites de l'enquête BMO

Elles sont de deux natures : quantitatives et qualitatives.

Au plan quantitatif, la première limite de cette enquête est qu'elle constitue un sondage d'opinion à un moment T. Comme tout sondage, il peut être influencé par la conjoncture. Il reflète donc en partie l'état d'esprit qui prévaut à ce moment là.

Dans la même veine, il est demandé aux dirigeants de préciser le nombre et la nature des postes qu'ils ouvriront l'année qui suit. Or, de plus en plus souvent, les entreprises n'ont pas de visibilité à cette échelle de temps. Les carnets de commande se remplissent au jour le jour, au gré des appels d'offres, sans qu'il soit possible de connaître précisément le volume de travail disponible à un an.

Il est de plus probable que les patrons aient en tête les postes pérennes quand ils répondent à la question des embauches qu'ils prévoient pour l'année qui vient. Ils n'intègrent pas les petits contrats courts, les intérimaires qu'ils vont embaucher ponctuellement au gré de leurs besoins, assez fluctuants et donc imprévisibles.

Pour ces raisons, l'enquête BMO doit être utilisée avec précaution et non comme un outil prévisionnel.

Sur un autre plan, qualitatif, une difficulté se présente lorsqu'il s'agit d'analyser les difficultés de recrutement mis en avant par ces dirigeants.

Elles peuvent être liées à un volume insuffisant de demandeurs au regard de l'offre. C'est par exemple le cas dans certains métiers réglementés ou demandant des qualifications très spécifiques. Plus généralement, les difficultés à recruter liées à un désajustement de l'offre et de la demande posent le problème de l'attractivité de certains métiers.

Mais ces difficultés peuvent aussi être invoquées, lorsque le dirigeant rencontre des difficultés à trouver un candidat qui lui convienne. C'est très souvent le cas dans le bâtiment par exemple, où il est fréquent d'entendre des propos du type : "il a fallu que j'en recrute dix pour en trouver un de vaillant". Dans ce cas, il n'y a pas de réelle tension sur le marché, mais des comportements attendus qui rendent l'embauche difficile.



Annexes

Glossaire

Liste des regroupements d'activités

Les mouvements d'emploi détaillés

Les offres et les demandes d'emploi dans les autres métiers

GLOSSAIRE

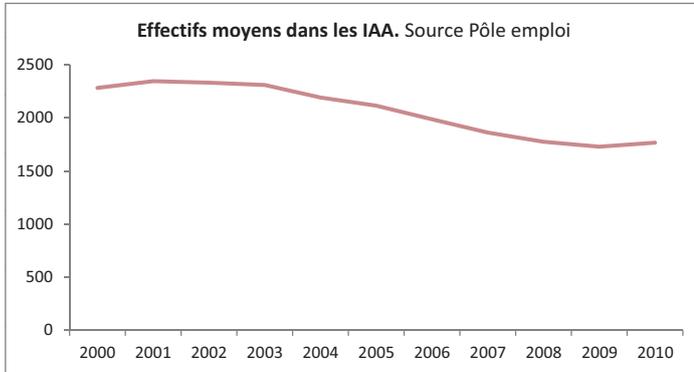
BMO	Besoins en main d'oeuvre
BTP	Bâtiment et travaux publics
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
DEE	Demandeur d'emploi entrant
DEFM	Demandeur d'emploi en fin de mois
DES	Demandeur d'emploi sortant
DUE	Déclaration unique d'embauche
IAA	Industries agroalimentaires
IBC	Industries des biens de consommation
IBE	Industries des biens d'équipement
IBI	Industries des biens intermédiaires
NAF	Nomenclature des activités françaises
OEE	Offre d'emploi entrant
ROME	Répertoire opérationnel des métiers et des emplois

LISTE DES REGROUPEMENTS D'ACTIVITÉS

Activités	Codes NAF
Industrie	
IAA	1071z à 1107b
Automobile	2920z à 2932z
Electricité environnement	3511z à 3832z
Ind Biens Intermédiaires	1310z à 1399z, 1610z à 1629z, 1712z à 1729z, 1920z, 2011z à 2059z, 2111z, 2219z à 2229a, 2311z à 2393z, 2410z à 2453z, 2511z à 2599z, 2611z à 2612z, 3250a.
Ind Biens de Consommation	1411z à 1420z, 1512z, 1723z, 1724z, 1811z à 1814z, 2041z, 2120z, 2229b, 2599a, 3101a à 3299z
Ind Biens d'Équipement	2813z à 2899b
Maintenance	3311z à 3320d
Services aux particuliers	
Services aux particuliers	5510z à 5630z, 9001z à 9104z, 9200z, 9311z à 9499z, 9511z à 9529z, 9601z à 9609z, 9700z
Santé et social	8610z à 8690f, 8710a à 8899b
Administration et enseignement	8411z à 8430c, 8520z à 8559b, 9900z
Services aux entreprises	
Transports	4931z à 2520z
Finances, assurances, immobilier	4110a à 4110d, 6419z à 6499d, 6511z à 6512z, 6619a à 6630z, 6810z à 6832b
Services aux entreprises	4399e, 6910z à 6920z, 7010z à 7022z, 7111z à 7500z, 7711a à 7739z, 7810z à 7830z, 7911z à 8299z
Services d'information	5811z à 6391z
Commerce	
Commerce de gros	4531z à 4690z
Commerce de détail	4711a à 4799b
Com. et réparation automobile	4511z à 4540z

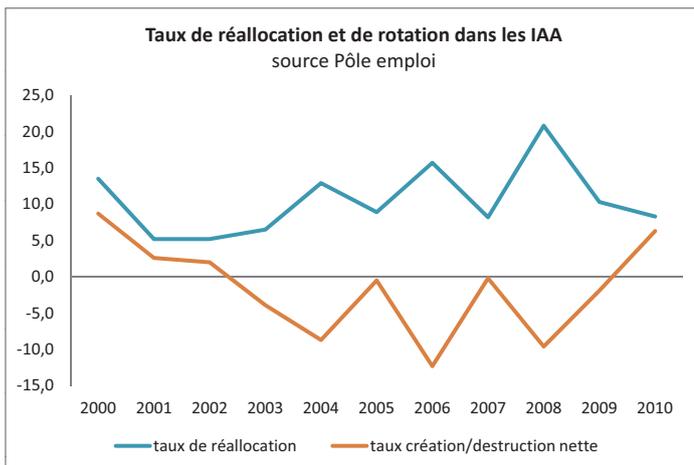
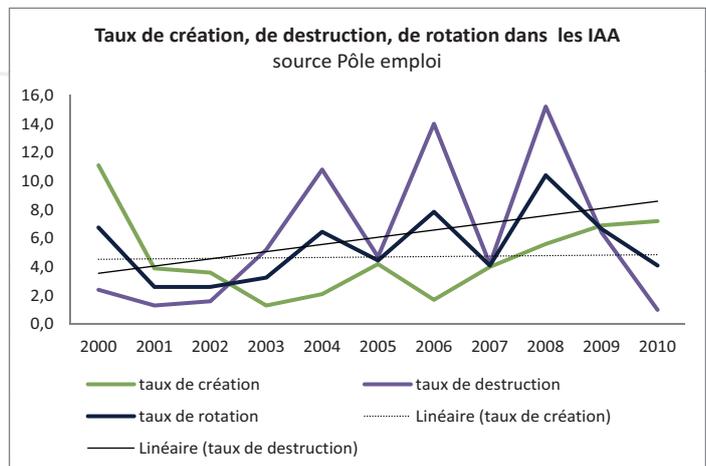
LES MOUVEMENTS D'EMPLOI DÉTAILLÉS

Les activités des industries agroalimentaires



Les effectifs moyens perdent 554 postes entre 2000 et 2009. La baisse est continue depuis 2003.

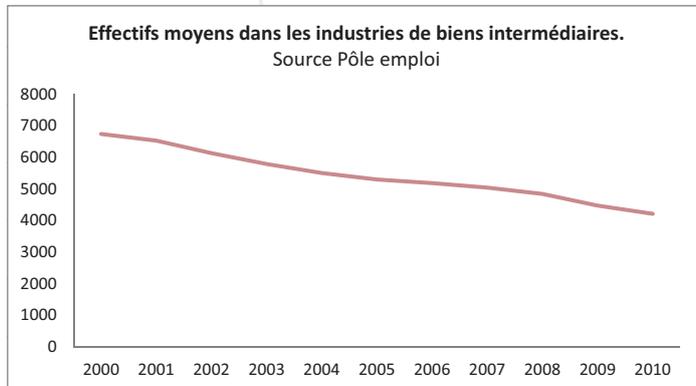
Cela se traduit par le fait que les courbes tendancielle se coupent à cette date. Les mouvements sont très heurtés et il n'est pas rare de voir des suppressions importantes d'effectifs au cours d'une année, suivies par des embauches. Généralement, les mouvements de création et de destruction d'emplois sont inversés, ce qui laisse à penser qu'existe une logique d'ensemble : quand certaines activités détruisent de l'emploi, il n'y en a pas d'autres pour compenser.



Le taux de création nette depuis 2002 est rarement supérieur à zéro. C'est le cas en 2009 mais cette croissance de l'emploi fait suite à de très fortes destructions en 2008. Le secteur semble être très réactif à la conjoncture et adapte ses effectifs très rapidement.

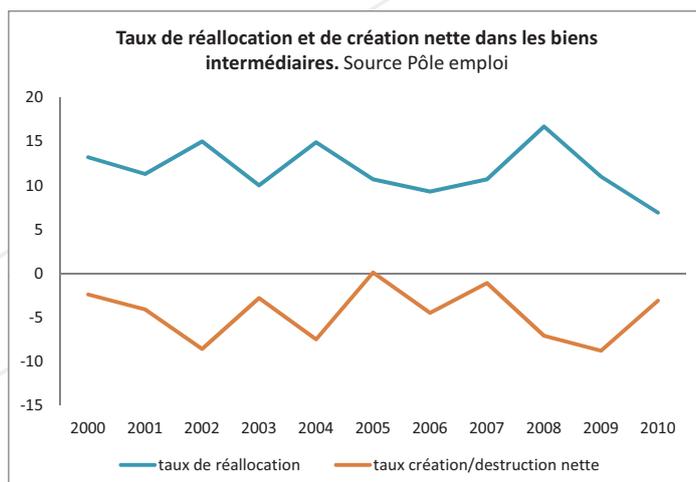
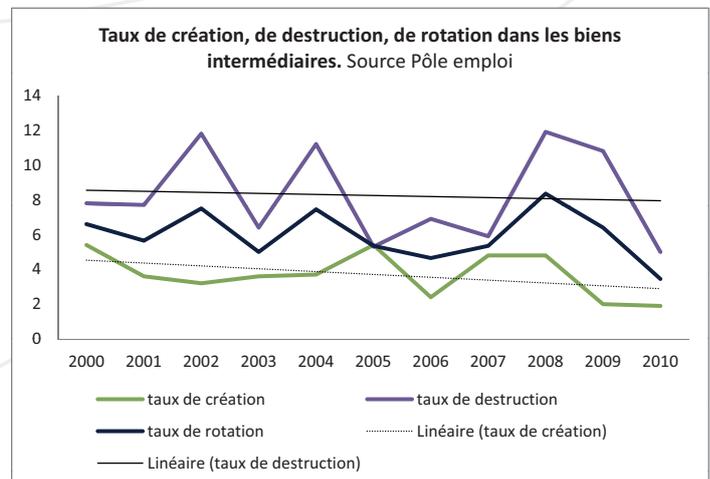
IAA	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
destructions	54	30	37	121	236	99	279	79	269	108	17
créations	254	92	84	30	47	89	33	74	100	116	125
taux de création	11,1	3,9	3,6	1,3	2,1	4,2	1,7	4,0	5,6	6,9	7,2
taux de destruction	2,4	1,3	1,6	5,2	10,8	4,7	14,0	4,2	15,2	6,4	1
taux de réallocation	13,5	5,2	5,2	6,5	12,9	8,9	15,7	8,2	20,8	13,3	8,2
taux création/destruction nette	8,7	2,6	2,0	-3,9	-8,7	-0,5	-12,3	-0,2	-9,6	0,5	6,1
taux de totation	6,8	2,6	2,6	3,3	6,5	4,5	7,9	4,1	10,4	6,7	4,1
Effectifs moyens	2282	2345	2331	2309	2191	2114	1986	1861	1774	1693	1766

Les activités des industries des biens intermédiaires



Les effectifs moyens des industries des biens intermédiaires baissent très régulièrement depuis 2000. La perte s'élève à 2 197 postes en 2009, soit à peu près 30% des effectifs de 2000. Ces pertes sont largement concentrées dans les industries textiles et dans une moindre mesure dans la chimie.

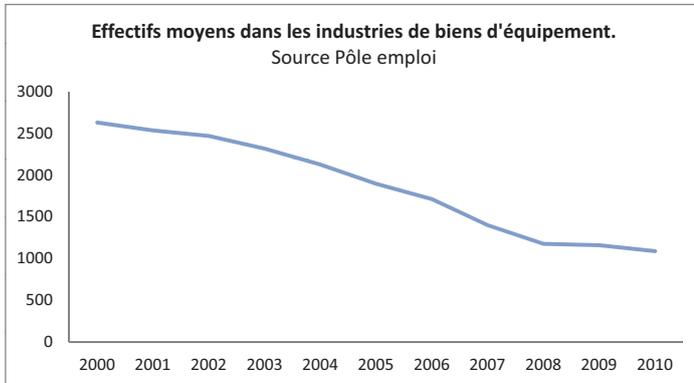
Hormis pour l'année 2005, le taux de destruction est toujours supérieur au taux de création mais ils évoluent parallèlement et sont tendanciellement orientés à la baisse. Ce qui signifie que si certaines activités des IBI créent un peu plus d'emplois, cela ne peut suffire à absorber les destructions d'emplois opérés par d'autres activités. Chaque année cependant, plus ou moins 200 emplois sont créés dans ces activités (fabrication de structures métalliques, d'éléments en béton...)



Les années 2005-2007 sont des années calmes dans les IBI. Créations et destructions sont relativement faibles. La crise entraîne une forte reprise des destructions en 2008 et 2009, tandis que les créations stagnent en 2008 et ne sont qu'un peu plus dynamiques en 2009.

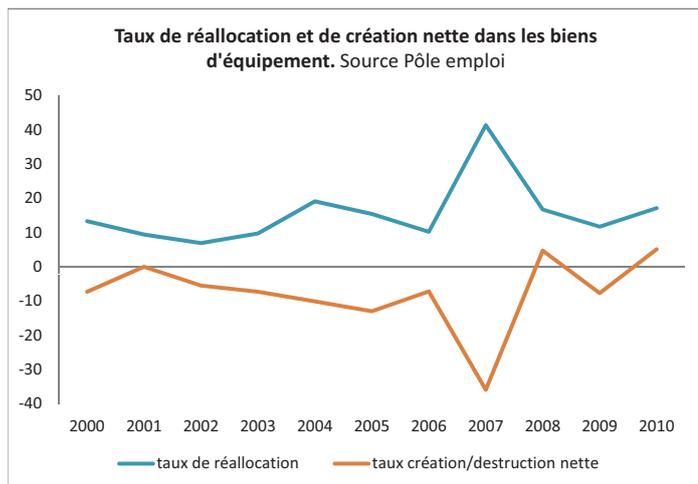
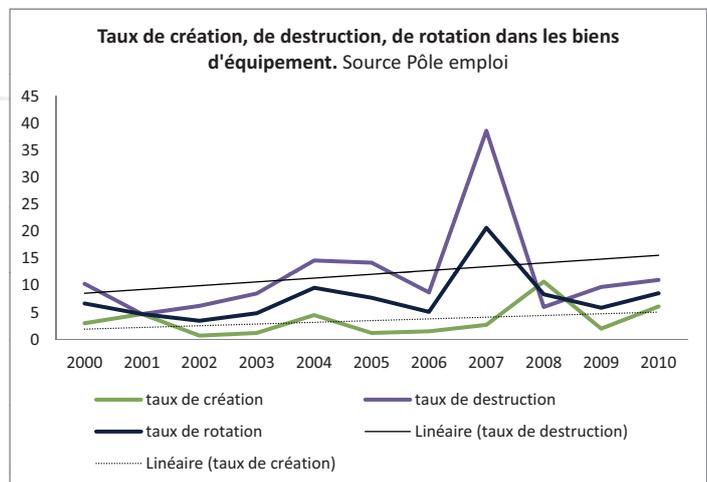
IBI	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
total destruction	524	503	723	369	617	281	357	297	578	481	211
total création	366	238	196	210	205	285	123	244	233	88	82
taux de création	5,4	3,6	3,2	3,6	3,7	5,4	2,4	4,8	4,8	2	1,9
taux de destruction	7,8	7,7	11,8	6,4	11,2	5,3	6,9	5,9	11,9	10,8	5
taux de réallocation	13,2	11,3	15	10	14,9	10,7	9,3	10,7	16,7	11	6,9
taux création/destruction nette	-2,4	-4,1	-8,6	-2,8	-7,5	0,1	-4,5	-1,1	-7,1	-8,8	-3,1
taux de rotation	6,6	5,65	7,5	5	7,45	5,35	4,65	5,35	8,35	6,4	3,45
effectifs moyens	6738	6527	6131	5788	5502	5298	5183	5040	4841	4472	4211

Les activités des industries des biens d'équipement



Les effectifs moyens des industries des biens d'équipement ont perdu 1 460 postes entre 2000 et 2009, soit plus de la moitié du stock de départ. C'est le cas notamment dans la fabrication de moteurs et turbines, de la fabrication d'appareils de levage...

Le taux de création est très faible dans les IBE : moins de 5%. Y échappe l'année 2008. Il s'agit probablement d'embauches rendues nécessaires par un taux record de destruction en 2007 (40%)

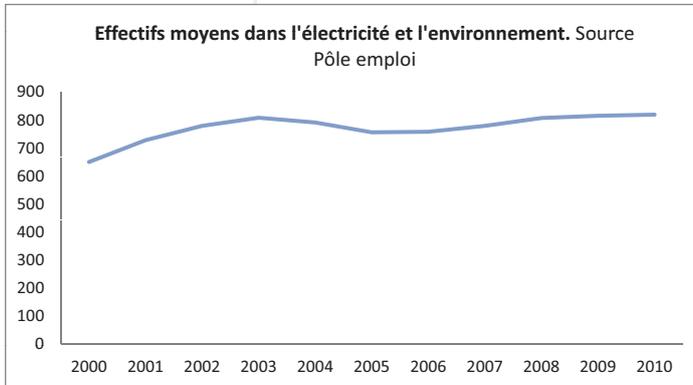


Cela explique que 2008 soit la seule année où le taux de création nette soit positif. Dans le cas général, le différentiel création/destruction est élevé et tend à croître.

Le taux de réallocation est moyen mais il est porté par les destructions d'emplois. Le taux de destruction nette est donc élevé.

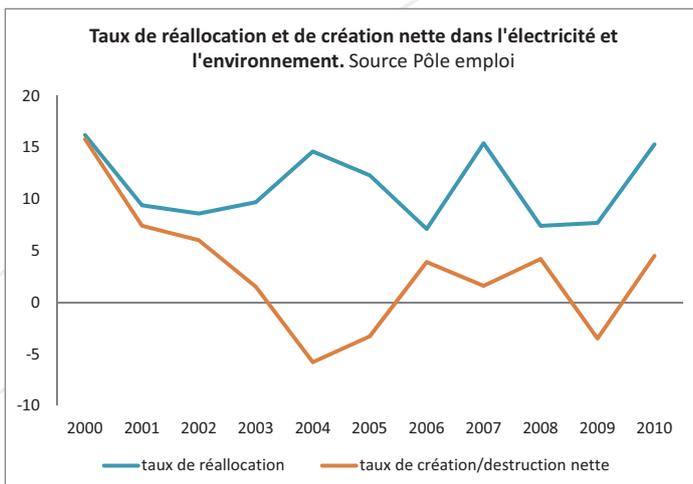
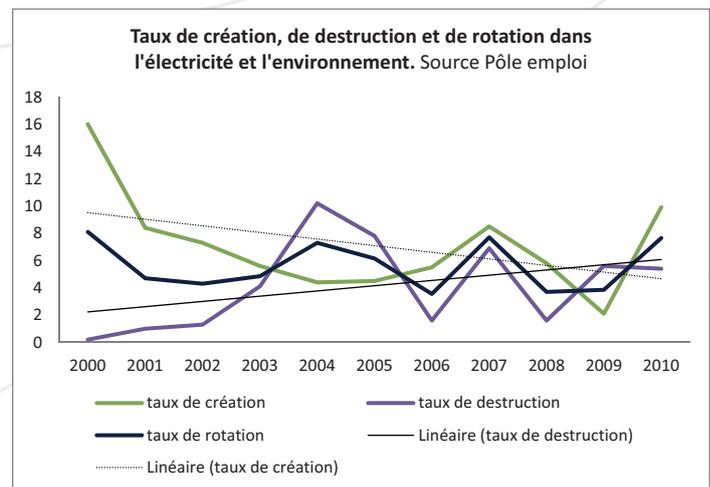
IBE	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
total destruction	271	118	153	196	309	269	149	539	70	112	119
total création	79	120	18	27	96	23	26	38	125	23	66
taux de création	3	4,7	0,7	1,2	4,5	1,2	1,5	2,7	10,7	2	6,1
taux de destruction	10,3	4,7	6,2	8,5	14,6	14,2	8,7	38,6	6	9,7	11
taux de réallocation	13,3	9,4	6,9	9,7	19,1	15,4	10,2	41,3	16,7	11,7	17,1
taux création/destruction nette	-7,3	0	-5,5	-7,3	-10,1	-13	-7,2	-35,9	4,7	-7,7	5,1
taux de rotation	6,7	4,7	3,5	4,9	9,6	7,7	5,1	20,7	8,4	5,9	8,6
effectifs moyens	2627	2532	2466	2314	2123	1893	1709	1397	1174	1157	1086

Les activités des industries liées à l'environnement



Les industries liées à l'environnement se démarquent des autres activités industrielles. En effet, leurs effectifs moyens ont crû de 170 postes entre 2000 et 2009. Même si les effectifs de ces activités restent modestes (820 salariés), cette croissance constitue une exception.

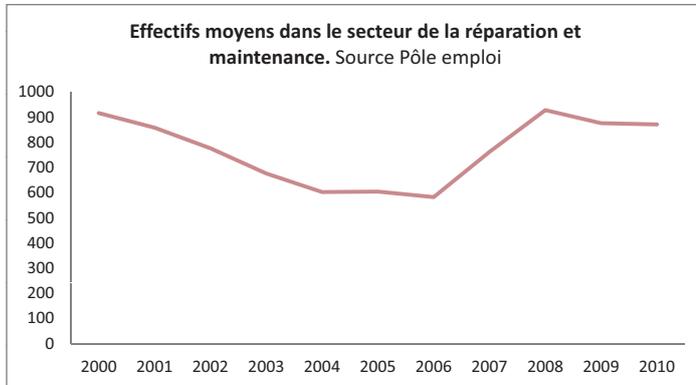
Le taux de création est supérieur au taux de destruction, sauf pour les années 2004-2005, mais il tend à se réduire alors que le taux de destruction tend lui à croître. En 2009, ces activités n'ont créé que 17 postes alors que 35 étaient perdus dans d'autres activités.



Le taux de réallocation est assez élevé, porté par des créations fortes de 2000 à 2003, puis des destructions fortes en 2004 et 2005 et enfin par une conjonction de fortes créations et de fortes destructions à partir de 2006.

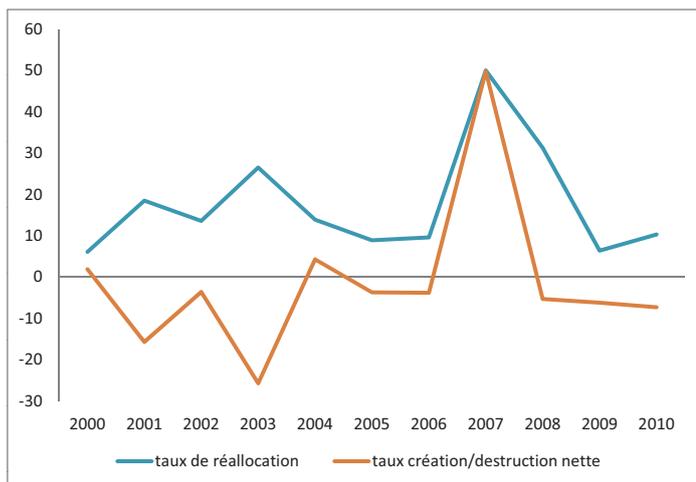
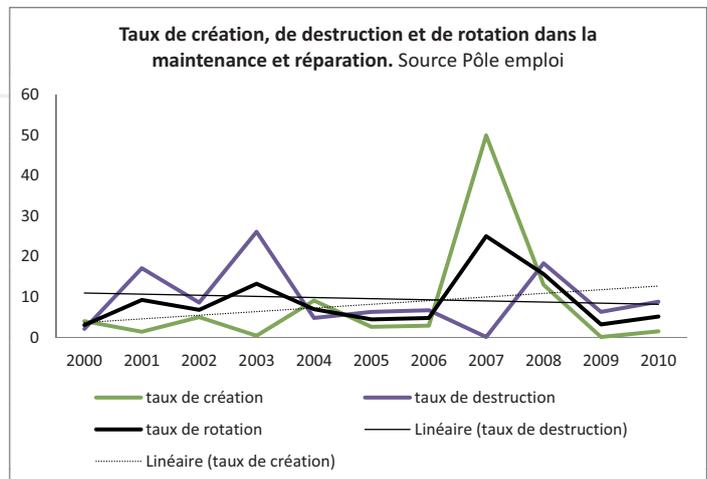
environnement	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
total destruction	1	7	10	33	81	59	12	54	13	46	44
total création	104	61	57	45	35	34	42	66	47	17	81
taux de création	16	8,4	7,3	5,6	4,4	4,5	5,5	8,5	5,8	2,1	9,9
taux de destruction	0,2	1	1,3	4,1	10,2	7,8	1,6	6,9	1,6	5,6	5,4
taux de réallocation	16,2	9,4	8,6	9,7	14,6	12,3	7,1	15,4	7,4	7,7	15,3
taux de création/destruction nette	15,8	7,4	6	1,5	-5,8	-3,3	3,9	1,6	4,2	-3,5	4,5
taux de rotation	8,1	4,7	4,3	4,9	7,3	6,2	3,6	7,7	3,7	3,9	7,7
effectifs moyens	650	728	779	808	791	756	758	779	807	815	819

Les activités de maintenance et réparation



Les effectifs moyens des activités de maintenance, réparation et installations industrielles ont perdu 40 postes entre 2000 et 2009. L'évolution des effectifs est toutefois très heurtée. La baisse est continue jusqu'en 2006, mais on assiste ensuite à une remontée des effectifs en 2007 et 2008, avant une nouvelle baisse entre 2008 et 2009.

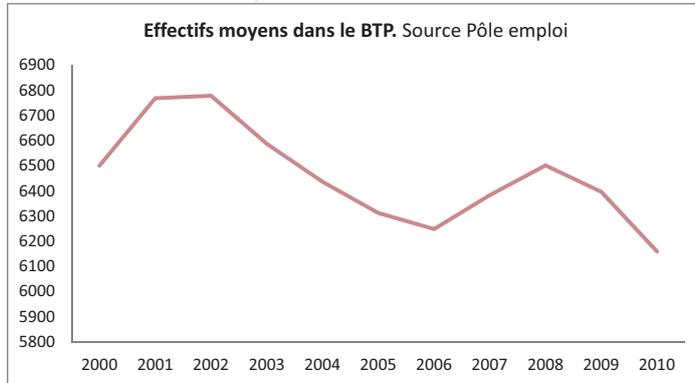
Le taux de destruction est très irrégulier, assez "cyclique". Après des destructions importantes en 2001 et 2003, le taux de destruction tend à se réduire quoique l'année 2008 ait pesé lourdement (-170 postes). Les créations sont modestes de 2000 à 2006, mais 2007 et 2008 ont vu la création de 500 postes, ce qui explique une tendance à la hausse du taux de création.



Le taux de réallocation est très élevé et il s'explique par des créations et des destructions d'emplois ponctuelles très importantes au regard des effectifs totaux de ces activités. Dans ces activités, se succèdent des phases où l'on ne détruit ni ne crée d'emplois, des phases où l'on détruit de l'emploi sans en créer et des phases où de l'emploi est créé sans destruction. Ce sont probablement des activités qui s'adaptent de manière assez brutale aux variations d'activité d'autres branches.

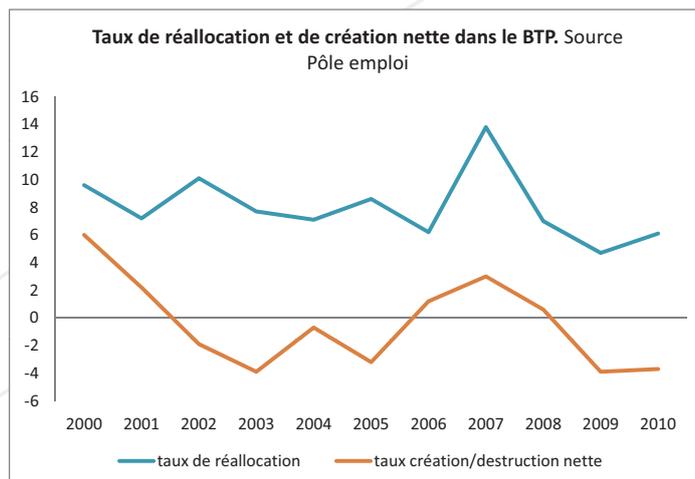
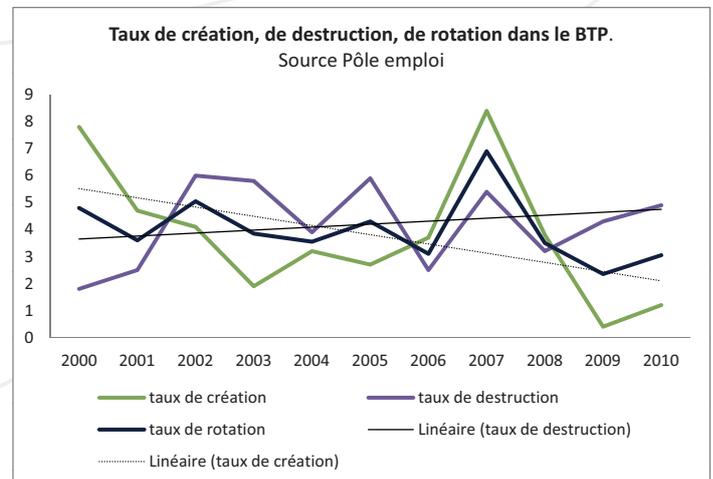
maintenance et réparation	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
total destruction	19	147	67	176	29	38	39	1	170	55	77
total création	37	12	39	3	55	16	17	380	121	1	13
taux de création	4	1,4	5	0,4	9,1	2,6	2,9	49,9	13	0,1	1,5
taux de destruction	2,1	17,1	8,6	26,1	4,8	6,3	6,7	0,1	18,3	6,3	8,8
taux de réallocation	6,1	18,5	13,6	26,5	13,9	8,9	9,6	50	31,3	6,4	10,3
taux création/destruction nette	1,9	-15,7	-3,6	-25,7	4,3	-3,7	-3,8	49,8	-5,3	-6,2	-7,3
taux de rotation	3,1	9,3	6,8	13,3	7,0	4,5	4,8	25,0	15,7	3,2	5,2
effectifs moyens	916	858	776	676	602	604	582	762	928	876	871

Les activités du bâtiment et des travaux publics



Les effectifs moyens du BTP ont perdu 127 postes entre 2000 et 2009. A la croissance (+278) entre 2000 et 2002, ont succédé quatre années de baisse consécutive pour un total de 530 postes. A compter de 2007, les effectifs remontent mais 2008 voit l'arrêt du mouvement.

Le taux de destruction, est tendanciellement en hausse, au contraire du taux de création. Le premier a un caractère "cyclique", tandis que le second présente un profil plus erratique. A une longue période de baisse du taux de création succède une brusque remontée, suivi d'un effondrement en 2009. D'une manière générale, les mouvements des deux taux sont opposés, lorsque les destructions croissent les créations décroissent, comme s'il n'y avait pas d'activités autonomes au sein du secteurs.



Le taux de réallocation est relativement peu élevé, généralement inférieur à 10%

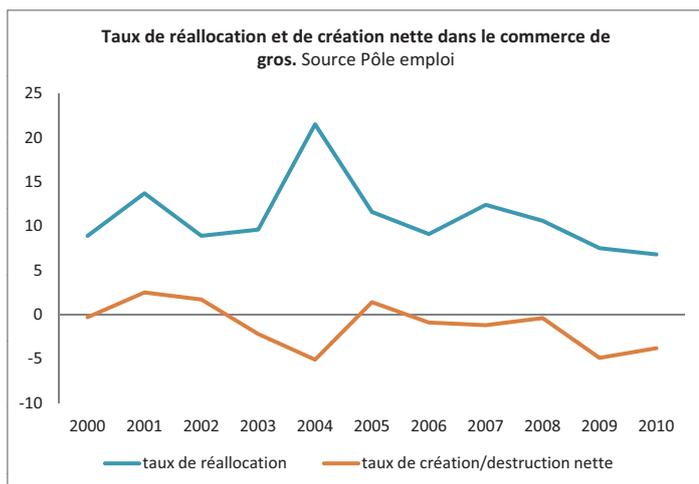
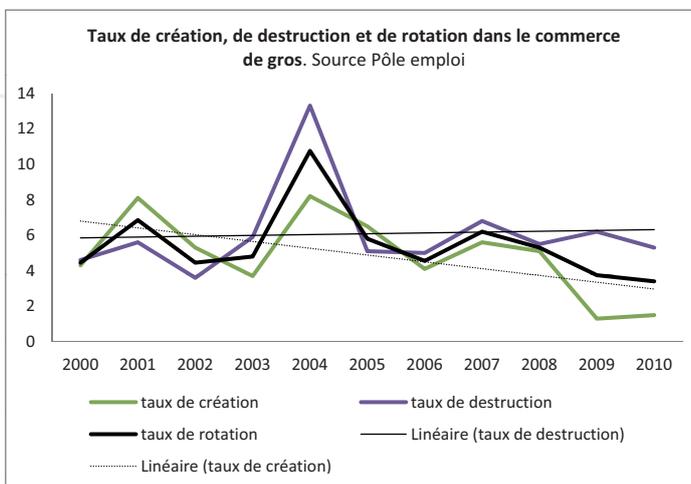
BTP	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
destruction	117	172	405	382	251	370	158	342	208	274	299
création	507	318	279	125	206	168	231	539	248	23	76
taux de création	7,8	4,7	4,1	1,9	3,2	2,7	3,7	8,4	3,8	0,4	1,2
taux de destruction	1,8	2,5	6	5,8	3,9	5,9	2,5	5,4	3,2	4,3	4,9
taux de réallocation	9,6	7,2	10,1	7,7	7,1	8,6	6,2	13,8	7	4,7	6,1
taux création/destruction nette	6	2,2	-1,9	-3,9	-0,7	-3,2	1,2	3	0,6	-3,9	-3,7
taux de rotation	4,8	3,6	5,1	3,9	3,6	4,3	3,1	6,9	3,5	2,4	3,1
effectifs moyens	6500	6768	6778	6587	6436	6312	6248	6383	6501	6396	6159

Le commerce de gros



Les effectifs moyens du commerce de gros ont perdu 585 postes depuis 2003, soit à peu près 10% de leurs effectifs d'alors. La crise de 2008 a accentué la tendance puisque 151 postes ont été perdus entre 2008 et 2009, contre 48 l'année précédente.

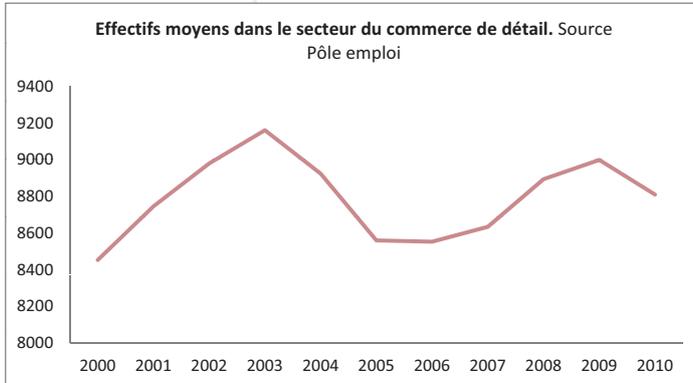
Les différentes activités semblent avoir des fonctionnements très différenciés. On peut y créer des emplois dans certaines (centrales d'achat, confiserie...) et, dans le même temps, en détruire dans d'autres (équipements automobiles, composants électroniques...). Ce qui explique qu'on ait des courbes assez proches.



Le taux de création nette est pratiquement toujours négatif. Avec un taux de réallocation assez important, porté par des destructions d'emplois.

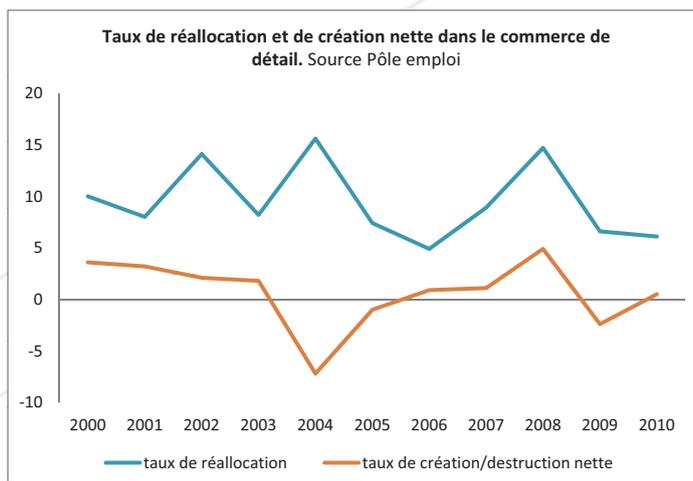
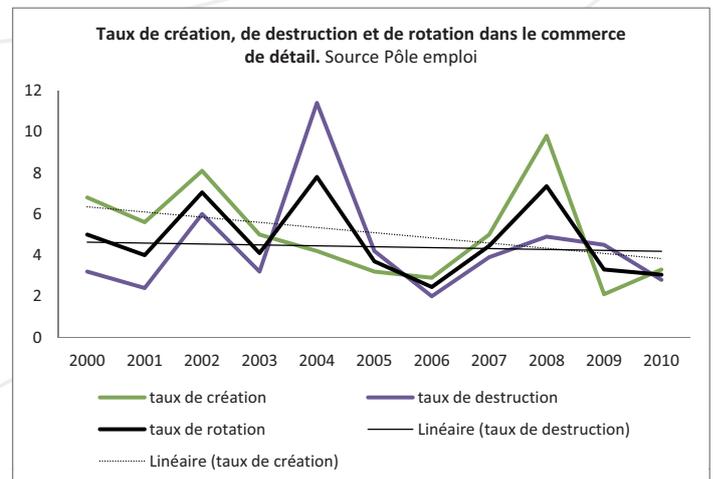
commerce de gros	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
total destruction	284	345	225	371	809	304	301	404	321	354	299
total création	264	501	352	233	825	389	245	335	305	230	85
taux de création	4,3	8,1	5,3	3,7	8,2	6,5	4,1	5,6	5,1	4	1,5
taux de destruction	4,6	5,6	3,6	5,9	13,3	5,1	5	6,8	5,5	6,1	5,3
taux de réallocation	8,9	13,7	8,9	9,6	21,5	11,6	9,1	12,4	10,6	10,1	6,8
taux création/destruction nette	-0,3	2,5	1,7	-2,2	-5,1	1,4	-0,9	-1,2	-0,4	-2,1	-3,8
taux de rotation	4,5	6,9	4,5	4,8	10,8	5,8	4,6	6,2	5,3	5,1	3,4
effectifs moyens	6133	6200	6333	6318	6094	5982	5996	5932	5884	5810	5641

Le commerce de détail



Les effectifs moyens du commerce de détail sont très variables. Ils connaissent une forte croissance de 2000 à 2003 (+708 postes), puis reviennent quasiment à leur niveau de départ en 2006, avant de repartir à la hausse et de s'établir à 9 000 postes en 2009. Sur l'ensemble de la période, les effectifs moyens n'ont donc crû que de 546 postes salariés.

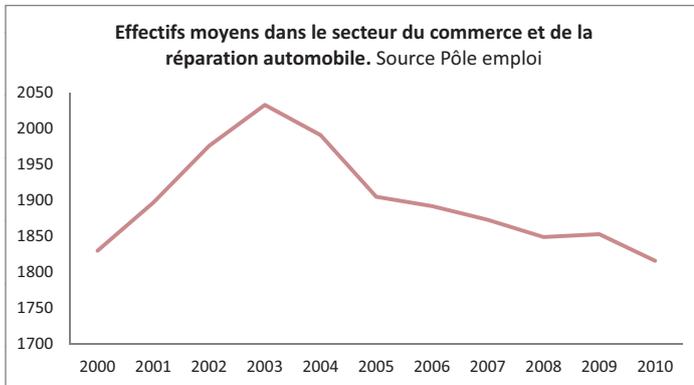
Le taux de création est orienté à la baisse mais il est fréquemment supérieur au taux de destruction. Les années 2003/2004 font exception avec un taux de destruction extrêmement important. Même chose entre 2008 et 2009 mais cette fois avec un effondrement des créations.



Cela se traduit logiquement par un taux de création nette généralement positif et un taux de réallocation assez élevé, pouvant aller jusqu'à 15%

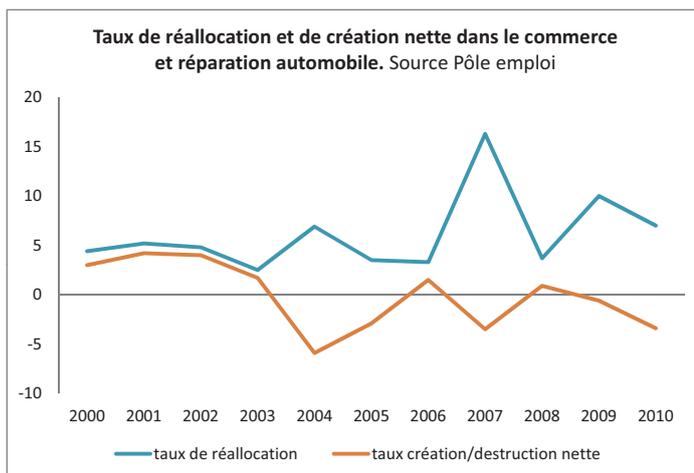
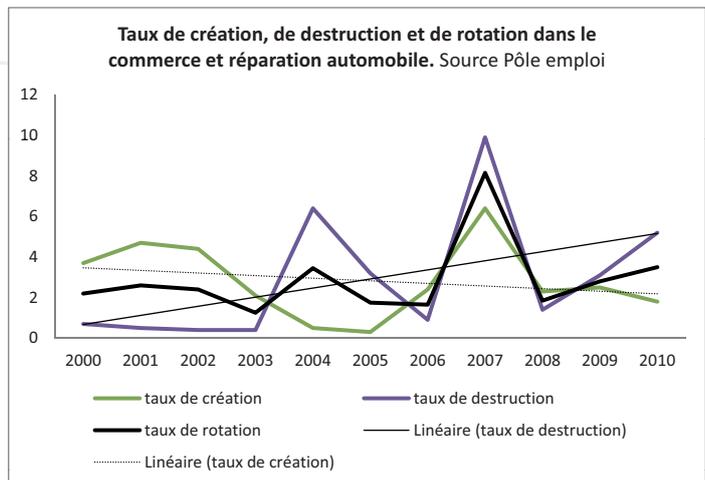
Commerce de détail	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
total destruction	271	208	542	289	1019	356	174	340	440	663	243
total création	579	486	731	462	373	273	244	431	869	340	292
taux de création	6,8	5,6	8,1	5	4,2	3,2	2,9	5	9,8	3,8	3,3
taux de destruction	3,2	2,4	6	3,2	11,4	4,2	2	3,9	4,9	7,4	2,8
taux de réallocation	10	8	14,1	8,2	15,6	7,4	4,9	8,9	14,7	11,2	6,1
taux création/destruction nette	3,6	3,2	2,1	1,8	-7,2	-1	0,9	1,1	4,9	-3,6	0,5
taux de rotation	5	4	7,1	4,1	7,8	3,7	2,5	4,5	7,4	5,6	3,1
effectifs moyens	8453	8746	8980	9161	8924	8560	8553	8634	8894	8947	8810

Le commerce et la réparation automobile



Les effectifs moyens dans le commerce et la réparation automobile connaissent leur maximum en 2003. Depuis, ils connaissent une baisse lente mais régulière. Ils ont gagné 23 postes sur la période 2000/2009 grâce à la forte croissance de début de période mais ont perdu 180 postes depuis 2003.

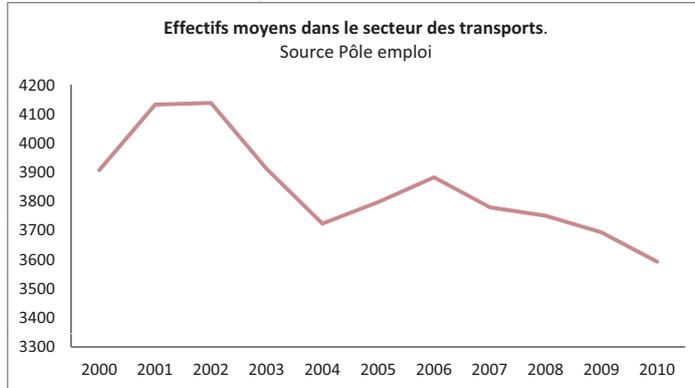
Ce qui explique que la tendance soit plutôt à la baisse (légère) du taux de création, alors que la pente des destructions est plus forte. La logique qui prévaut est une logique d'ensemble de la branche : lorsque l'époque est à la destruction d'emplois alors il y a peu voire pas d'activités qui en créent. Et inversement.



Au début de la période, le taux de réallocation est porté par les créations, avec d'infimes destructions d'emplois. A partir de 2003, les courbes s'inversent. Le taux de réallocation est gonflé par le plus fort taux de destruction.

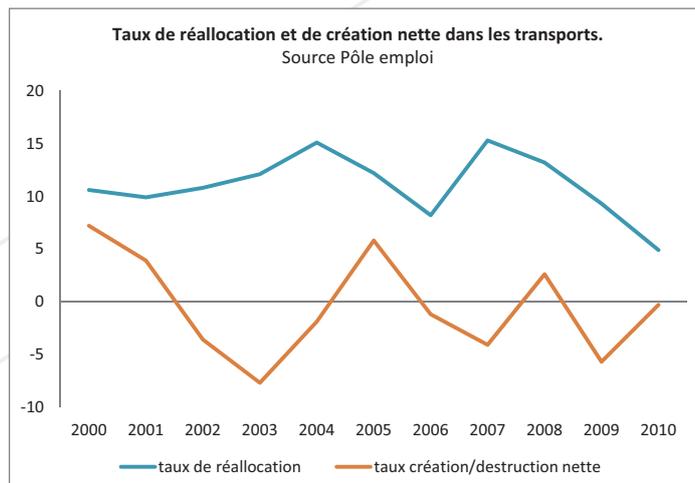
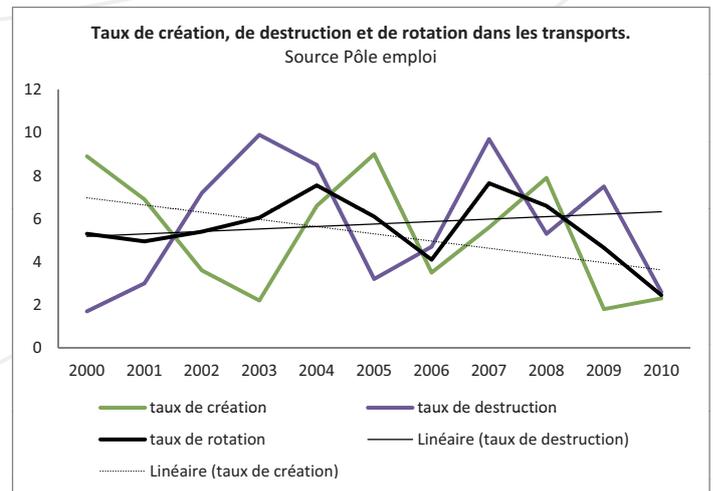
commerce auto	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
total destruction	13	10	7	9	127	61	17	185	25	98	94
total création	67	89	87	42	10	6	46	119	43	87	32
taux de création	3,7	4,7	4,4	2,1	0,5	0,3	2,4	6,4	2,3	4,7	1,8
taux de destruction	0,7	0,5	0,4	0,4	6,4	3,2	0,9	9,9	1,4	5,3	5,2
taux de réallocation	4,4	5,2	4,8	2,5	6,9	3,5	3,3	16,3	3,7	10	7
taux création/destruction nette	3	4,2	4	1,7	-5,9	-2,9	1,5	-3,5	0,9	-0,6	-3,4
taux de rotation	2,2	2,6	2,4	1,25	3,45	1,75	1,65	8,15	1,85	5	3,5
effectifs moyens	1830	1897	1976	2033	1991	1905	1892	1873	1849	1853	1816

Les transports



Les transports connaissent une légère érosion de leurs effectifs moyens qui s'établissent à 3 684 postes en 2009 pour 3 908 en 2000. La perte n'est donc que de 224 postes.

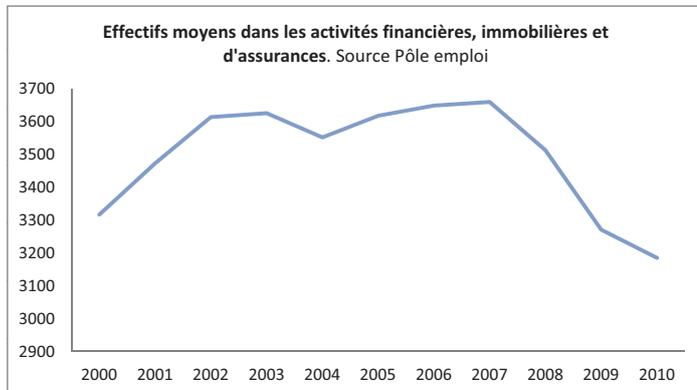
Les évolutions sont cependant tranchées et de fortes destructions d'emplois vont généralement de pair avec une faible création d'emplois. On a affaire à un ensemble d'activités cycliques, réactives à la conjoncture.



Le taux de création nette d'emplois est rarement positif. Hormis le début de période, on remarque que ce taux est positif quand il y a eu l'année précédente de fortes destructions d'emplois. De ce fait, le taux de réallocation est assez élevé.

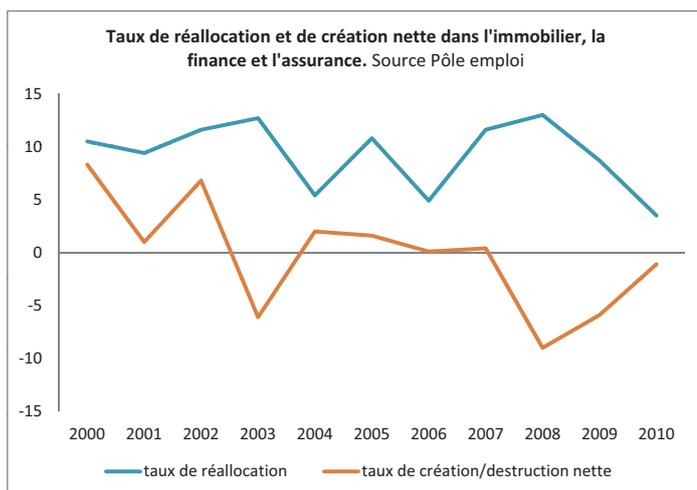
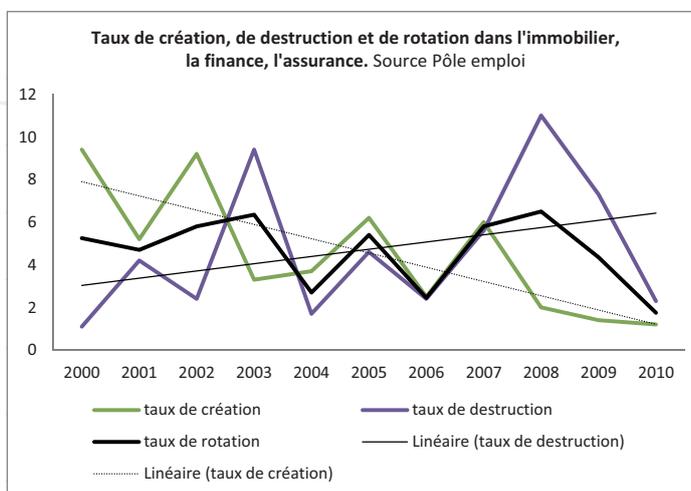
les transports	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
total destruction	61	124	300	388	317	123	183	367	198	277	94
total création	347	287	149	85	245	342	134	211	296	65	84
taux de création	8,9	6,9	3,6	2,2	6,6	9	3,5	5,6	7,9	1,8	2,3
taux de destruction	1,7	3	7,2	9,9	8,5	3,2	4,7	9,7	5,3	7,5	2,6
taux de réallocation	10,6	9,9	10,8	12,1	15,1	12,2	8,2	15,3	13,2	9,3	4,9
taux création/destruction nette	7,2	3,9	-3,6	-7,7	-1,9	5,8	-1,2	-4,1	2,6	-5,7	-0,3
taux de rotation	5,3	4,95	5,4	6,05	7,55	6,1	4,1	7,65	6,6	4,65	2,45
effectifs moyens	3908	4133	4139	3912	3724	3798	3883	3780	3751	3694	3593

Les activités financières, d'assurance et d'immobilier



Trois périodes apparaissent. De 2000 à 2002, les effectifs moyens croissent de 300 postes. Ils se stabilisent de 2003 à 2007 (à plus ou moins 3 600 postes) puis chutent lourdement. La perte est de 389 postes entre 2007 et 2009, ce qui fait que les effectifs sont à peu près revenus à leur niveau de départ.

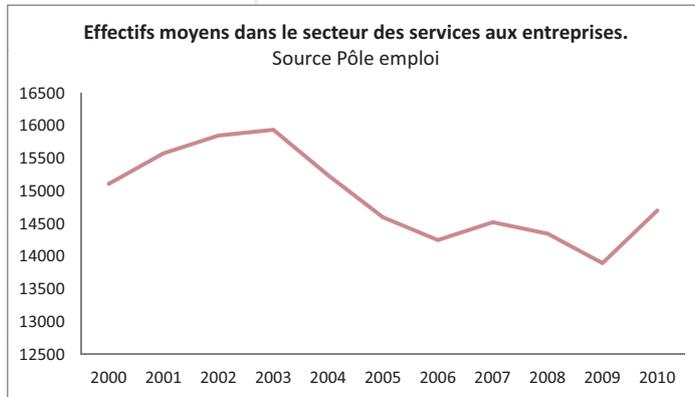
Tendanciellement, les destructions sont en assez forte hausse. Jusqu'en 2003/2004, les courbes des taux de destruction et de création suivent des tendances plutôt opposées. Quand des emplois sont créés, il y a peu de destructions et inversement. Après, les logiques sont plus dissociées. Destructions et créations peuvent se cotoyer. 2007/2008 marque une rupture. On note un taux de destruction record (11%) avec un effondrement du taux de création (0,9%)



Dans la première période, le taux de réallocation est porté par un taux de création forte. Dans la suivante, par des créations et des destructions. Depuis 2007/2008, par un taux de destruction élevé. Le taux de création nette étant négatif.

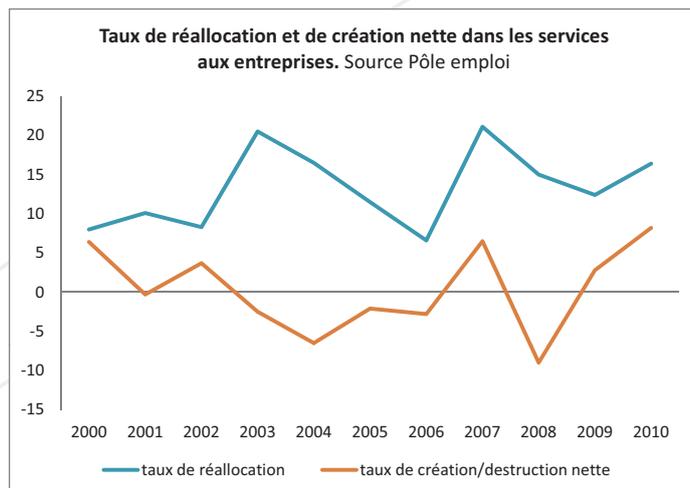
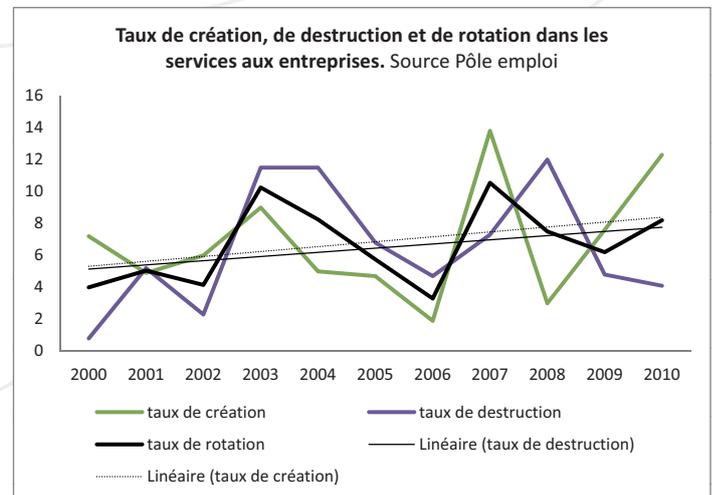
finances, assurance, immobilier	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
destruction totale	36	146	86	342	60	165	88	204	382	237	73
création totale	313	181	333	120	133	224	92	221	71	47	37
taux de création	9,4	5,2	9,2	3,3	3,7	6,2	2,5	6	2	1,4	1,2
taux de destruction	1,1	4,2	2,4	9,4	1,7	4,6	2,4	5,6	11	7,3	2,3
taux de réallocation	10,5	9,4	11,6	12,7	5,4	10,8	4,9	11,6	13	8,7	3,5
taux création/destruction nette	8,3	1	6,8	-6,1	2	1,6	0,1	0,4	-9	-5,9	-1,1
taux de rotation	5,3	4,7	5,8	6,4	2,7	5,4	2,5	5,8	6,5	4,4	1,8
effectifs moyens	3317	3473	3614	3626	3552	3618	3649	3660	3513	3262	3185

Les services destinés principalement aux entreprises



Si les services aux entreprises ont gagné en effectifs moyens entre 2000 et 2003 (+827 postes), ils en perdent 2 045 depuis. Il faut préciser qu'entrent dans cette catégorie, les activités de placement de la main d'oeuvre et de l'intérim, qui peuvent connaître des variations très importantes d'une année sur l'autre.

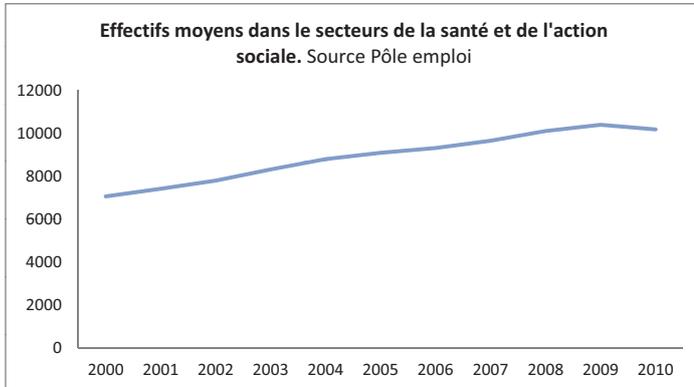
Ces activités n'ont pas un fonctionnement homogène. Destructures et créations d'emplois peuvent aller ensemble. Le taux de création comme le taux de destruction est légèrement orienté à la hausse.



Ce fonctionnement explique des taux de réallocation très élevés, quelquefois supérieurs à 20%. Des emplois détruits dans certaines activités correspondent des créations dans d'autres. En 2008 toutefois, le taux de création chute (parallèlement à une hausse du taux de destruction à 12%) mais il se redresse dès 2009, en même temps que le taux de destruction retrouve un niveau "normal".

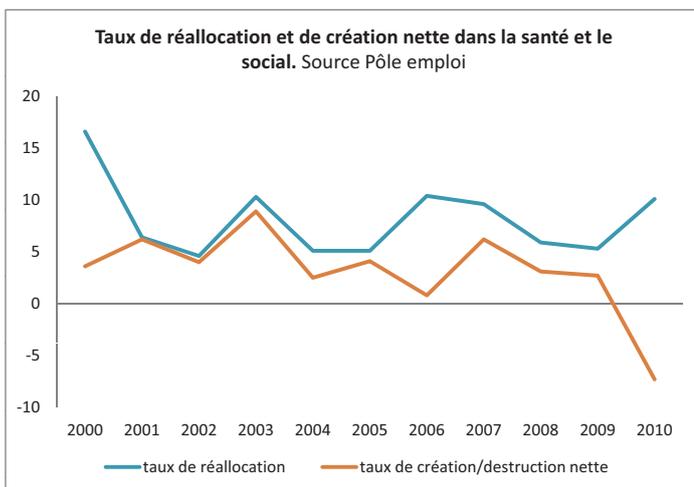
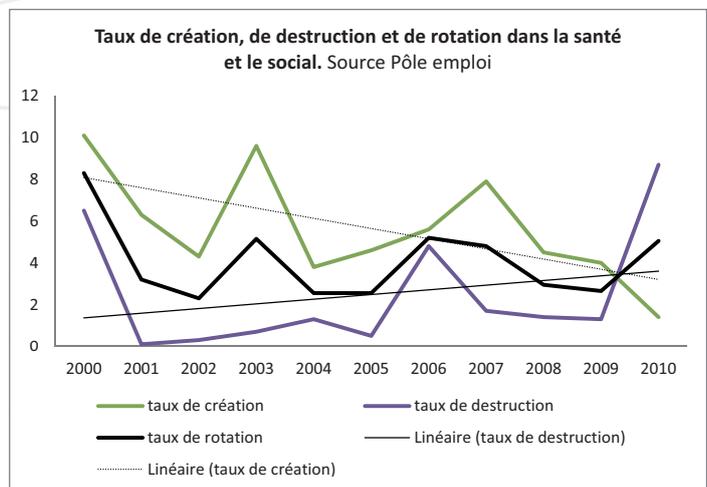
services aux entreprises	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
destruction totale	123	803	371	1834	1753	988	668	1061	1724	666	601
création totale	1094	768	948	1433	762	691	269	2007	427	1062	1814
taux de création	7,2	4,9	6	9	5	4,7	1,9	13,8	3	7,6	12,3
taux de destruction	0,8	5,2	2,3	11,5	11,5	6,8	4,7	7,3	12	4,8	4,1
taux de réallocation	8	10,1	8,3	20,5	16,5	11,5	6,6	21,1	15	12,4	16,4
taux création/destruction nette	6,4	-0,3	3,7	-2,5	-6,5	-2,1	-2,8	6,5	-9	2,8	8,2
taux de rotation	4	5,05	4,15	10,25	8,25	5,75	3,3	10,55	7,5	6,2	8,2
effectifs moyens	15112	15580	15851	15939	15243	14599	14251	14524	14349	13898	14703

Les activités liées à la santé et à l'action sociale



Le profil des activités liées à la santé et à l'action sociale est particulier. C'est entre autres, un domaine qui est créateur d'emplois, de manière régulière sur toute la période. Le gain est de 3 341 postes. Cet ensemble d'activités contient les services à domicile qui à eux seuls ont gagné plus de 1 700 postes.

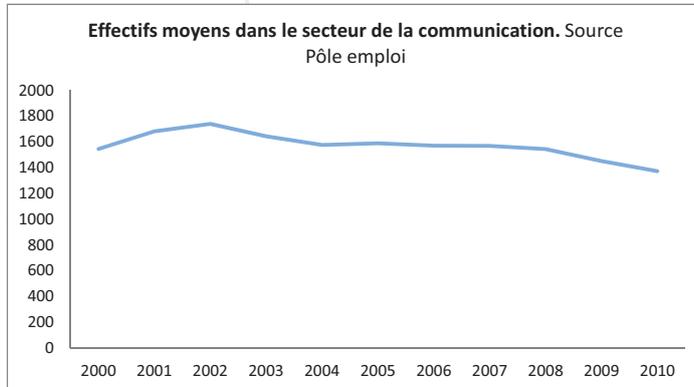
Le mouvement de création d'emplois semble cependant se ralentir, de même que celui de destruction d'emplois.



Jusqu'en 2003, le taux de réallocation est alimenté par un fort taux de création nette. Il tend à baisser parce que les créations baissent et que les destructions se maintiennent à un niveau relativement bas, hormis en 2010.

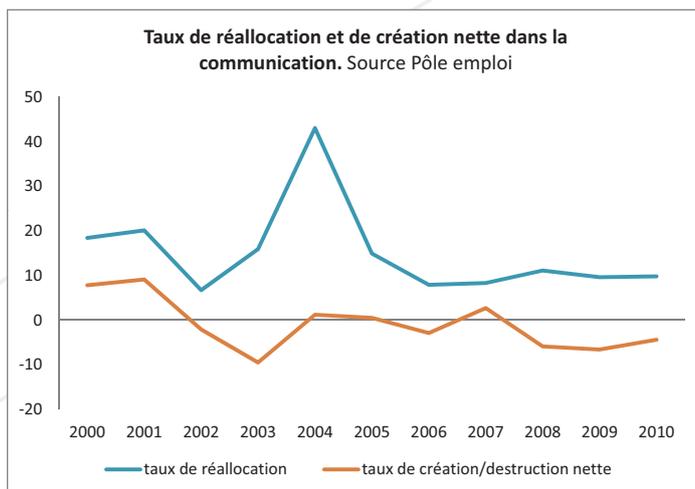
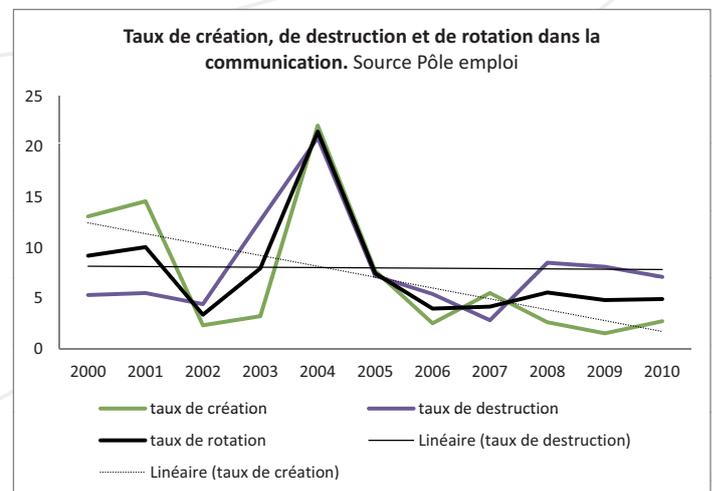
santé, social	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
total destruction	459	9	27	62	112	47	443	166	143	132	884
total création	715	465	332	802	334	414	523	764	451	421	145
taux de création	10,1	6,3	4,3	9,6	3,8	4,6	5,6	7,9	4,5	4	1,4
taux de destruction	6,5	0,1	0,3	0,7	1,3	0,5	4,8	1,7	1,4	1,3	8,7
taux de réallocation	16,6	6,4	4,6	10,3	5,1	5,1	10,4	9,6	5,9	5,3	10,1
taux création/destruction nette	3,6	6,2	4	8,9	2,5	4,1	0,8	6,2	3,1	2,7	-7,3
taux de rotation	8,3	3,2	2,3	5,15	2,55	2,55	5,2	4,8	2,95	2,65	5,05
effectifs moyens	7056	7412	7793	8315	8796	9091	9314	9653	10106	10405	10180

Les activités liées à l'information



Les effectifs moyens de ces activités sont quasiment stables sur la période, ils ne perdent qu'une centaine de postes sur la période 2000/2009. Cependant, par rapport à l'apogée, en 2002, la perte s'élève à 300 postes

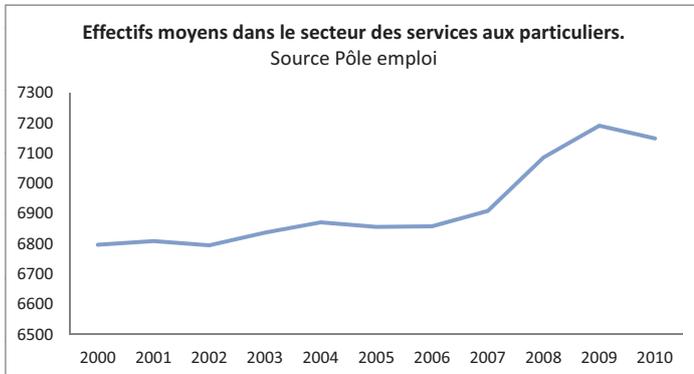
Si le taux de destruction est à peu près stable, le taux de création d'emplois tend à baisser fortement. Ces mouvements sont particulièrement forts en 2008/2009



En début de période, le taux de réallocation est porté par les créations d'emplois. En fin de période, le taux de destruction reste à un niveau élevé mais comme les créations diminuent, la réallocation baisse.

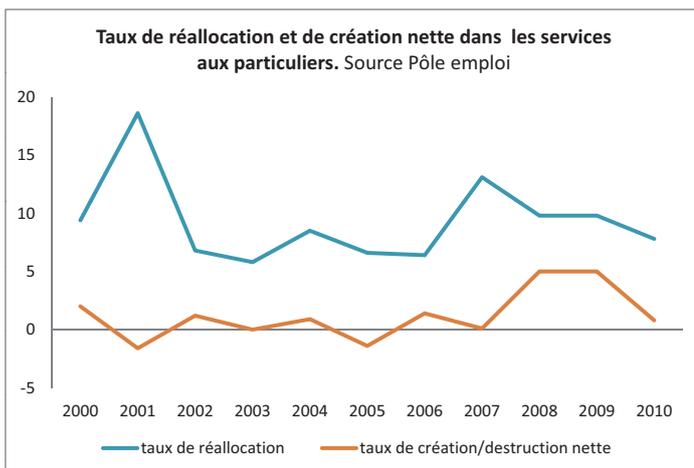
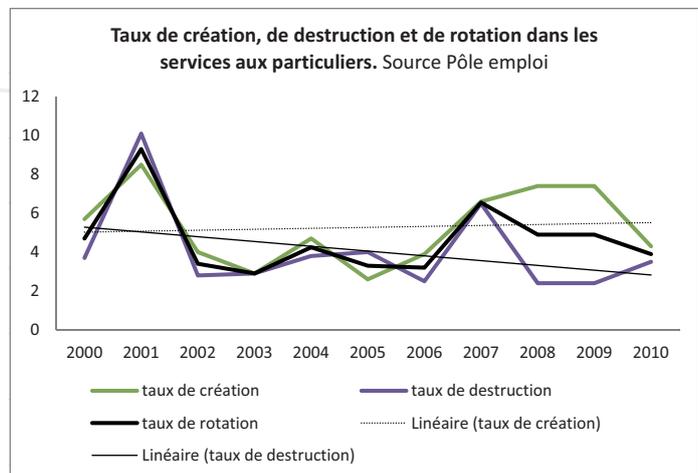
information	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
total destruction	82	92	77	208	329	115	85	44	132	117	97
total création	202	245	40	53	348	123	40	86	40	22	37
taux de création	13,1	14,6	2,3	3,2	22,1	7,7	2,5	5,5	2,6	1,5	2,7
taux de destruction	5,3	5,5	4,4	12,7	20,9	7,2	5,4	2,8	8,5	8,1	7,1
taux de réallocation	18,4	20,1	6,7	15,9	43	14,9	7,9	8,3	11,1	9,6	9,8
taux création/destruction nette	7,8	9,1	-2,1	-9,5	1,2	0,5	-2,9	2,7	-5,9	-6,6	-4,4
taux de rotation	9,2	10,05	3,35	7,95	21,5	7,45	3,95	4,15	5,55	4,8	4,9
effectifs moyens	1545	1682	1740	1644	1576	1589	1571	1569	1544	1451	1373

Les services aux particuliers



De 2000 à 2007, les effectifs moyens dans le domaine des services aux particuliers sont quasiment stables, ne gagnent que 112 postes. Depuis, l'accroissement des effectifs est plus net : +290. Mais le gain en effectifs représente peu de choses au regard de l'importance du secteur (plus ou moins 7 000 emplois).

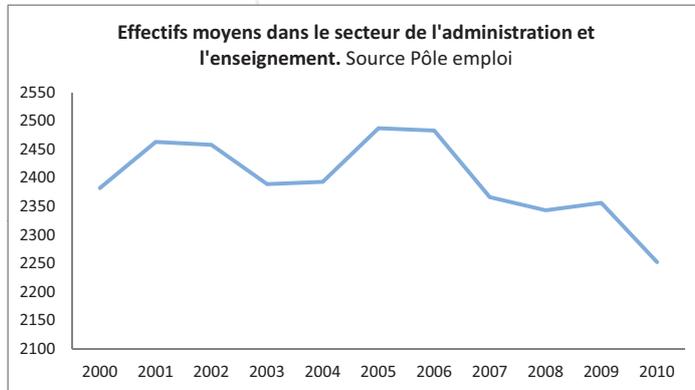
Sauf années exceptionnelles, les taux de création et de destruction sont faibles. S'il y a une certaine stabilité des effectifs salariés dans ce domaine, il n'y a pas non plus d'activités qui seraient en forte croissance, hormis les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration rapide qui ont créé quelques centaines de postes en 10 ans.



Ce graphique illustre bien une situation plutôt atone avec un taux de création nette à peine supérieur à zéro et un taux de réallocation globalement bas.

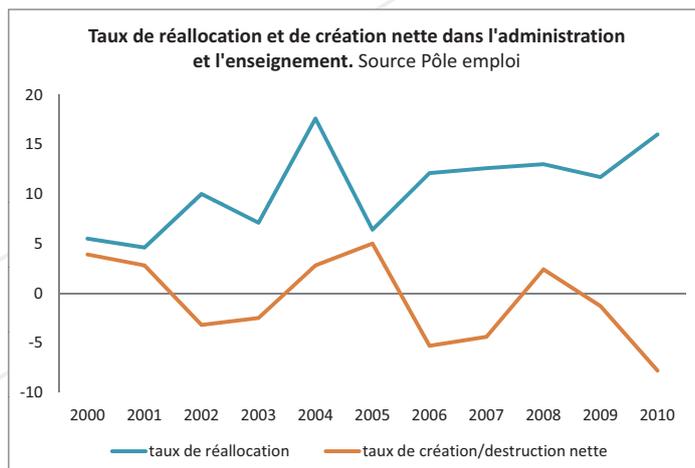
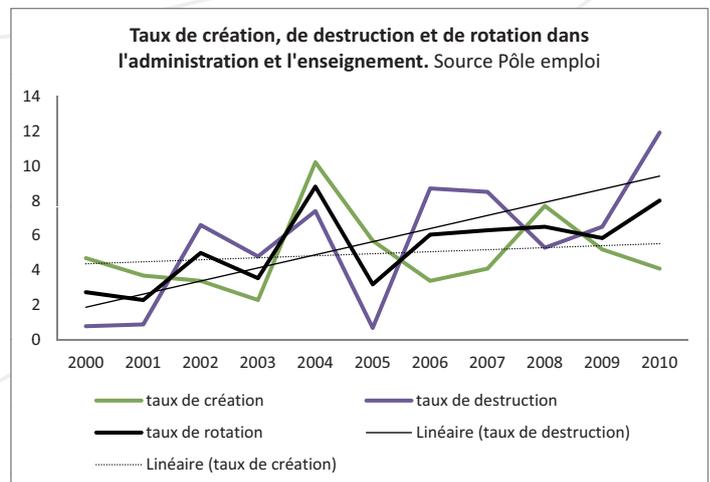
serv aux particuliers	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
total destruction	254	686	192	195	260	271	169	451	173	173	247
total création	385	579	272	198	326	175	269	453	524	524	305
taux de création	5,7	8,5	4	2,9	4,7	2,6	3,9	6,6	7,4	7,4	4,3
taux de destruction	3,7	10,1	2,8	2,9	3,8	4	2,5	6,5	2,4	2,4	3,5
taux de réallocation	9,4	18,6	6,8	5,8	8,5	6,6	6,4	13,1	9,8	9,8	7,8
taux de création/destruction nette	2	-1,6	1,2	0	0,9	-1,4	1,4	0,1	5	5,0	0,8
taux de rotation	4,7	9,3	3,4	2,9	4,25	3,3	3,2	6,55	4,9	4,9	3,9
effectifs moyens	6797	6809	6795	6837	6871	6856	6858	6909	7086	7191	7149

L'administration et l'enseignement



Dans le secteur de l'administration, de l'enseignement et de la formation, les variations des effectifs moyens sont assez heurtées. D'une année sur l'autre, on détruit quelques emplois, qui sont recréés l'année d'après, probablement en fonction des budgets disponibles. De manière générale, les effectifs moyens de ce secteur sont stables sur la période 2000/2009.

Le taux de destruction tend à croître, dans le même temps que le taux de création croît, plus faiblement. Depuis 2005, le lien entre destruction et création semble se renforcer, avec des mouvements inverses.



Cela apparaît sur ce graphique où à partir de 2005, le taux de création nette est très bas et où le taux de réallocation est élevé, porté par les destructions d'emplois.

administration et enseignement	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
total destruction	20	23	162	114	178	18	216	201	124	153	269
total création	113	92	83	56	243	141	85	98	181	122	93
taux de création	4,7	3,7	3,4	2,3	10,2	5,7	3,4	4,1	7,7	5,2	4,1
taux de destruction	0,8	0,9	6,6	4,8	7,4	0,7	8,7	8,5	5,3	6,5	11,9
taux de réallocation	5,5	4,6	10	7,1	17,6	6,4	12,1	12,6	13	11,7	16
taux de création/destruction nette	3,9	2,8	-3,2	-2,5	2,8	5	-5,3	-4,4	2,4	-1,3	-7,8
taux de rotation	2,8	2,3	5,0	3,6	8,8	3,2	6,1	6,3	6,5	5,9	8,0
effectifs moyens	2382	2463	2458	2389	2393	2487	2483	2366	2343	2356	2252

LES OFFRES ET LES DEMANDES D'EMPLOI DANS LES AUTRES MÉTIERS

Code ROME	Libellé ROME	OEE/DEE	DEE	OEE	DES	DEFM
C1504	Transaction immobilière	0,3	69	23	58	24
C1206	Gestion de clientèle bancaire	0,3	58	19	29	30
C1201	Accueil et services bancaires	0,5	54	28	35	22
C1102	Conseil clientèle en assurances	0,6	43	25	32	19
C1401	Gestion en banque et assurance	0,1	31	2	26	15
C1502	Gestion locative immobilière	0,4	11	4	7	7
C1103	Courtage en assurances	0,0	8	0	6	2
C1501	Gérance immobilière	0,4	8	3	4	7
C1109	Rédaction et gestion en assurances	0,6	7	4	7	1
C1205	Conseil en gestion de patrimoine financier	1,6	5	8	3	4
Total		0,4	294	116	207	131

Code ROME	Libellé ROME	OEE/DEE	DEE	OEE	DES	DEFM
L1202	Musique et chant	0,0	26	0	17	37
L1401	Sportif professionnel	0,0	22	0	23	9
L1508	Prise de son et sonorisation	0,0	20	0	18	15
L1302	Production et adm spectacle, ciné, audiov	0,1	10	1	11	12
L1204	Arts du cirque et arts visuels	0,0	7	0	2	7
L1103	Présentation de spectacles ou d'émissions	0,0	6	0	6	1
L1505	Image cinématographique et télévisuelle	0,5	6	3	7	5
L1201	Danse	0,0	4	0	5	8
L1304	Réalisation ciné et audiov	0,3	4	1	2	3
L1504	Éclairage spectacle	0,3	4	1	2	12
Total		0,1	109	6	93	109

Code ROME	Libellé ROME	OEE/DEE	DEE	OEE	DES	DEFM
A1203	Entretien des espaces verts	0,2	211	32	152	143
A1202	Entretien des espaces naturels	0,2	63	13	52	56
A1414	Horticulture et maraîchage	0,0	47	2	45	41
A1501	Aide aux soins animaux	0,0	26	1	24	11
A1416	Polyculture, élevage	0,7	22	15	19	10
A1201	Bûcheronnage et élagage	0,6	22	13	15	8
A1401	Aide agricole de production fruitière ou viticole	1,0	20	20	12	15
A1503	Toilettage des animaux	0,1	16	2	6	9
A1303	Ingénierie en agriculture et environnement naturel	0,1	16	1	12	6
A1402	Aide agricole de production légumière ou végétale	0,4	14	5	14	9
total		0,2	457	104	351	308

Code ROME	Libellé ROME	OEE/DEE	DEE	OEE	DES	DEFM
M1805	Études et développement informatique	0,6	118	72	93	66
M1803	Direction des systèmes d'information	0,5	27	13	15	20
M1801	Administration de systèmes d'information	0,2	23	4	20	13
M1810	Prod et exploitation de systèmes d'information	1,3	15	19	11	11
M1806	Expertise et support tech en systèmes d'information	0,2	13	2	9	9
M1804	Études et développement de réseaux de télécoms	0,0	7	0	7	3
M1802	Conseil et maîtrise d'ouvrage systèmes d'information	0,8	5	4	3	4
M1808	Information géographique	1,0	1	1	0	1
M1807	Exploit systèmes de com et de commandement		0	0	0	0
M1809	Information météorologique		0	0	0	0
Total		0,6	209	115	158	127

Code ROME	Libellé ROME	OEE/DEE	DEE	OEE	DES	DEFM
I1604	Mécanique automobile	0,3	377	122	297	175
I1605	Mécanique de marine	0,4	5	2	3	2
I1606	Réparation de carrosserie	0,2	184	35	150	78
I1607	Réparation de cycles, motocycles	0,6	28	16	24	12
Total		0,3	594	175	474	267

Code ROME	Libellé ROME	OEE/DEE	DEE	OEE	DES	DEFM
K2111	Formation professionnelle	0,8	112	91	89	68
K2107	Enseignement général du second degré	0,4	75	29	63	55
K2104	Éducation et surveillance au sein d'éts d'enseig	0,3	55	15	48	39
K2106	Enseignement des écoles	0,2	23	4	10	13
K2402	Recherche en sc de l'univers, de la matière et du vivant	0,1	18	1	13	12
K2105	Enseignement artistique	0,4	16	7	16	10
K2110	Formation en conduite de véhicules	0,3	9	3	4	5
K2108	Enseignement supérieur	0,1	7	1	3	5
K2109	Enseignement technique et professionnel	0,0	7	0	7	9
K2401	Recherche en sciences de l'homme et de la société	0,1	7	1	7	5
Total		0,5	329	152	260	221

Code ROME	Libellé ROME	OEE/DEE	DEE	OEE	DES	DEFM
E1205	Réalisation de contenus multimédias	0,1	103	15	90	56
E1103	Communication	0,2	62	10	58	33
E1301	Conduite de machines d'impression	0,4	33	12	21	23
E1108	Traduction, interprétariat	0,5	19	10	19	13
E1306	Prépresse	0,2	19	4	12	10
E1106	Journalisme et information média	0,1	14	1	11	10
E1104	Conception de contenus multimédias	0,1	9	1	10	2
E1201	Photographie	0,1	7	1	8	7
E1302	Conduite de machines de façonnage routage	0,0	7	0	6	7
E1401	Développement et promotion publicitaire	1,0	7	7	6	5
Total		0,2	280	61	241	166

Code ROME	Libellé ROME	OEE/DEE	DEE	OEE	DES	DEFM
H1503	Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle	0,1	138	16	101	67
H1206	Management et ingénierie études, recherche et développement ind	0,4	114	41	78	69
H1203	Conception et dessin produits mécaniques	0,4	94	40	59	54
H1302	Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- ind	0,2	50	8	33	26
H1102	Management et ingénierie d'affaires	0,7	48	34	17	35
H1210	Intervention technique en études, recherche et développement	0,0	36	1	30	20
H1404	Intervention technique en méthodes et industrialisation	0,3	33	11	25	18
H1502	Management et ingénierie qualité industrielle	0,1	31	4	32	15
H1202	Conception et dessin de produits électriques et électroniques	1,0	29	30	19	13
H1504	Intervention technique en contrôle essai qualité en élec. et électronique	0,4	28	10	20	14
Total		0,3	601	195	414	331

Code ROME	Libellé ROME	OEE/DEE	DEE	OEE	DES	DEFM
I1203	Maintenance des bâtiments et des locaux	0,6	192	112	161	114
I1309	Maintenance électrique	0,7	169	110	122	90
I1401	Maintenance informatique et bureautique	0,7	143	97	123	81
I1302	Installation et maintenance d'automatismes	0,3	108	37	83	60
I1310	Maintenance mécanique industrielle	0,3	96	33	72	74
I1304	Installation et maintenance d'équips indust et d'exploit	0,7	82	61	57	52
I1305	Installation et maintenance électronique	0,5	62	28	49	21
I1306	Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air	1,0	46	48	43	22
I1402	Réparation de biens électrodomestiques	0,2	42	9	30	27
I1307	Installation et maintenance télécoms et courants faibles	0,3	32	8	25	18
Total		0,6	972	543	765	559

Code ROME	Libellé ROME	OEE/DEE	DEE	OEE	DES	DEFM
K1802	Développement local	0,6	46	29	31	24
K1903	Défense et conseil juridique	0,4	43	16	40	20
K1601	Gestion de l'information et de la doc	0,3	35	10	38	25
K1801	Conseil en emploi et insertion socioprof	1,1	33	35	23	22
K1902	Collaboration juridique	0,1	19	2	10	10
K1701	Personnel de la Défense	1,5	13	20	7	1
K1707	Surveillance municipale	0,0	13	0	8	8
K1602	Gestion de patrimoine culturel	0,0	10	0	7	2
K1705	Sécurité civile et secours	0,0	10	0	7	5
K1706	Sécurité publique	0,0	9	0	6	5
Total		0,5	231	112	177	122

Code ROME	Libellé ROME	OEE/DEE	DEE	OEE	DES	DEFM
J1301	Personnel polyvalent des services hospitaliers	0,2	370	74	334	184
J1501	Soins d'hygiène, de confort du patient	0,6	161	96	133	73
J1506	Soins infirmiers généralistes	1,1	99	109	89	27
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	0,4	55	21	54	27
J1304	Aide en puériculture	0,7	39	26	34	19
J1303	Assistance médico-technique	0,4	38	16	29	22
J1302	Analyses médicales	0,4	36	16	41	14
J1307	Préparation en pharmacie	0,6	31	20	26	14
J1410	Prothèses dentaires	0,3	23	8	17	15
J1405	Optique - lunetterie	0,0	16	0	12	4
Total		0,4	868	386	769	399

Code ROME	Libellé ROME	OEE/DEE	DEE	OEE	DES	DEFM
B1803	Réalisation de vêtements sur mesure ou en petite série	0,2	59	10	51	29
B1301	Décoration d'espaces de vente	0,0	26	0	19	17
B1805	Stylisme	0,0	14	0	11	8
B1101	Création en arts plastiques	0,1	10	1	6	8
B1302	Décoration d'objets d'art et artisanaux	0,0	7	0	4	4
B1604	Réparation - montage en systèmes horlogers	0,0	7	0	3	7
B1806	Tapiserie - décoration en ameublement	0,4	7	3	8	6
B1601	Métallerie d'art	0,3	6	2	6	4
B1602	Réalisation d'objets artistiques et fonctionnels en verre	0,0	6	0	5	2
B1802	Réalisation d'articles en cuir et mat. souples (hors vêtement)	0,3	6	2	5	3
Total		0,1	148	18	118	88



DÉVELOPPER
ANIMER
CONTRIBUER
RÉDUIRE
ACCUEILLIR



**Maison de l'Emploi
et de la Formation**
du Pays de la Région Mulhousienne



AGENCE D'URBANISME DE
LA RÉGION MULHOUSIENNE



Union européenne
Fonds social européen
Investit dans votre avenir